

AIX Infos

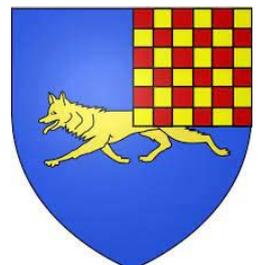
Nature  
et ruralité

2020

2021

BULLETIN  
MUNICIPAL

N°36





# SOMMAIRE

- ➡ Le mot du maire ..... P.3**
- ➡ Vie municipale ..... P.4**
  - L'équipe municipale 2020-2026
  - Les commissions municipales
  - État civil janvier 2020-novembre 2021
  - Budget municipal année 2021
  - Gestion de la crise sanitaire
  - Commémorations, devoir mémoriel
  - Déneigement hiver 2020-2021
  - Archive : bulletin de campagne du 8 mars 1959
- ➡ Travaux publics ..... P.11**
  - Entretien de la voirie
  - Un nouveau City-Stade à Châlons d'Aix
  - Cabane de chasse communale
  - Réseau d'eau potable : le chantier avance...
- ➡ Cadre de vie ..... P. 14**
  - La fibre est arrivée !
  - Fleurissement du bourg
  - L'étang saint-Martin mis à la disposition des Aixois
  - Le PNR reconnu « Réserve Internationale de Ciel Étoilé ».
  - Présentation du site Natura 2000 des gorges de la Dordogne
- ➡ Projets 2021 ..... P. 17**
  - Actualités du projet éolien
  - Aménagement du nouveau local technique communal
  - Travaux d'isolation et changement du système de chauffage dans la mairie.
  - Ouverture d'une maison d'assistance maternelle (MAM)
  - Service de proximité : création d'un point-poste commerçant
  - Complexe audio-visuel à la salle des fêtes
- ➡ Actualités Com-Com, département, région ..... P. 21**
  - Élections départementales : les résultats et le mot des élus.
  - Nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : présentation, bilan.
- ➡ Vie scolaire et périscolaire ..... P. 23**
  - Année scolaire 2020-2021 : le bilan
- ➡ Vie sociale et culturelle ..... P. 25**
  - Le Bistrot l'Aixoise change de gérants
  - Noël 2020 pour les aînés et les enfants de la commune
  - Le Noël des enfants 2021
  - L'instance de coordination de l'autonomie du canton d'Eygurande
- ➡ Vie associative ..... P. 28**
  - Le mot des associations
- ➡ Chroniques aixoises ..... P. 32**
  - À la rencontre des Aixois : F. Quesne et Laurie Peyronni, la vie en vert.
  - Témoignage : Jeannine Coudert, récit d'une réfugiée à Aix en 1940.
  - Le coin des curieux
- ➡ Informations diverses ..... P. 42**
  - Signalement de chiens dangereux
  - Rappel : *info-flash*, une application mobile pour vous informer en temps réel.
  - Un nouveau point propre sur Châlons
  - Information : dépôt d'encombrants dans le bourg
  - Limitation à 30 km/h dans le bourg d'Aix
  - Informations pratiques
  - Numéros utiles

## CONTACTS MUNICIPALITÉ

### Horaires d'ouverture mairie

Lundi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Mardi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30



### Contacts Municipalité :

#### Secrétaires de mairie :

Jonathan CHAVASTEL et Virginie POUGET

Tél : 05.55.72.17.06

E-mail : [mairie.aix@orange.fr](mailto:mairie.aix@orange.fr)

**Maire :** François RATELADE

Tél : 06.12.48.72.46

E-mail : [francois.ratelade@laposte.net](mailto:francois.ratelade@laposte.net)

**1er adjoint :** Jacques VAN DE WIEL

Tél : 06.86.93.68.78

E-mail : néant

**2ème adjoint :** Fabienne VIGIER

Tél : 06.88.87.26.27

E-Mail : [fafavige@gmail.com](mailto:fafavige@gmail.com)

**3ème adjoint :** Fred LE MORVAN

Tél : 06.70.93.15.84

E-Mail : [fred.lemorvan@gmail.com](mailto:fred.lemorvan@gmail.com)



**Responsable publication :** F. RATELADE

**Conception & mise en œuvre :** A. SÉGUI

**Rédaction :** F. RATELADE, F. VIGIER,  
F. LE MORVAN, A. SÉGUI.



Bulletin municipal n°36



### **Aixoises, Aixois,**

Nous pensions que l'avenir d'un pays dépendait des décisions politiques que l'on prenait afin de faire avancer nos institutions et d'apporter des réponses au développement de notre société.

Il n'en est rien. Un petit virus appelé COVID 19 est venu bousculer notre quotidien au niveau mondial. Il va peut-être nous faire réfléchir sur les priorités à mettre en place. La crise sanitaire n'est pas terminée, mais nous espérons tous reprendre une vie normale le plus vite possible. Les enfants de notre école ont porté le masque, l'ont tombé et dernièrement ont dû le reprendre à contre-cœur. Nous allons devoir nous habituer et vivre encore quelques temps avec cette menace.

Nous continuons à avancer sur différents projets même si, cette covid qui n'en finit pas, et le renouvellement de nos instances, (conseil régional, conseil départemental, conseil communautaire) nous conduisent à un certain décalage par rapport aux prévisions.

Néanmoins, l'équipe municipale est au travail. Les réflexions s'engagent et le programme des travaux du mandat commence à se dessiner :

- La rénovation énergétique du bâtiment école-mairie, financé à l'aide du plan « France relance » est actée ;
- La finalisation du PLUI est sur le point d'aboutir – même si elle ne donne pas entière satisfaction, la décision finale relevant du bon vouloir de l'État. (cf. Loi NOTRe 2015 et article p. 22).
- Les travaux de restructuration du réseau d'eau potable sont en cours ;
- Le bistrot l'Aixoise a tourné une page et a été repris depuis début septembre ;

Bienvenue à Monique et Yannick qui font un travail de grande qualité ;

- La cabane de chasse destinée à la société de chasse communale (durant la saison de chasse) est opérationnelle ;
- Très bientôt, nous aurons la joie d'entendre les voix et rires de très jeunes enfants avec l'ouverture de la MAM (Maison assistance maternelle) ;
- Outre ce nouveau service en plein cœur du bourg, début 2022, vous pourrez bénéficier de la création d'un point poste (demande validée par la direction régionale).

Nous espérons que ce bulletin vous apportera des informations utiles et claires sur la gestion de la commune.

Les élus et moi-même sommes à votre écoute. Aixoises, Aixois, nous avons besoin d'échanger avec vous, pour ajuster en permanence notre action et répondre au mieux à vos préoccupations.

Je tiens à remercier les nombreux bénévoles anonymes qui, individuellement, ou collectivement dans le cadre d'associations, contribuent à la qualité de vie et à la vitalité de notre belle commune.

Je souhaite également remercier tous les acteurs indispensables au développement et au bon fonctionnement de notre territoire : sous préfecture, conseil départemental, HCC, Syndicat de la Diège, Enedis, SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

Et enfin, merci aux élus qui ont participé à l'élaboration et à la rédaction de ce bulletin !

Je vous souhaite de passer les meilleures fêtes de Noël et de fin d'année qui soient. Espérons que l'année qui vient nous redonne foi et confiance en l'avenir.

*« Construire ensemble, c'est parfois difficile, mais les réalisations sont tellement plus belles. »*

**Le Maire,  
François RATELADE**



## L'équipe municipale 2020-2026



**De gauche à droite :** LANÇON Christian, FAGEOLLE Nathalie, GUILLAUME Rémi, BOIRON Virginie, VIGIER Fabienne, MOHAMMED Sue Ellen, LE MORVAN Frédéric, SÉGUI Aurélien, VAN DE WIEL Jacques, SIVADE Gérard, RATELADE François

L'installation du nouveau conseil municipal, élu le 15 mars 2020, a été reporté au **samedi 23 mai 2020** en raison de la crise sanitaire. Il se compose comme suit :

	<b>Maire :</b> François RATELADE	
<b>1<sup>er</sup> Adjoint :</b> Mr VAN DE WIEL Jacques	<b>2<sup>ème</sup> Adjointe :</b> Mme VIGIER Fabienne	<b>3<sup>ème</sup> Adjoint :</b> M. LE MORVAN Frédéric
Travaux généraux de la commune.	Affaires scolaires et fonctionnement général.	Communication, associations et gestion de la forêt.

**Plantation du mai :** Du fait de la crise sanitaire et de l'incertitude qui règnent depuis la période des élections municipales, la traditionnelle plantation du mai n'a pu se tenir l'an dernier. Le conseil municipal étudie toutefois l'opportunité de pouvoir organiser un moment festif et convivial et ne manquera pas de vous tenir informé.

**À savoir :** La plantation du mai est une coutume festive et conviviale qui a été récemment inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français. Certains disent qu'on plante le mai depuis le Moyen-Âge dans les contrées du sud-ouest. La tradition a traversé les siècles pour devenir une coutume républicaine.

## Composition des commissions municipales.....

**1<sup>ère</sup> COMMISSION « TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE » :** VAN DE WEIL Jacques, LE MORVAN Frédéric, SIVADE Gérard, GUILLAUME Rémi, MOHAMMED Sue-Hellen.

**2<sup>ème</sup> COMMISSION « AFFAIRES SCOLAIRES » :** VIGIER Fabienne, SÉGUI Aurélien, MOHAMMED Sue-Hellen, BOIRON Virginie, FAGEOLLE Nathalie.

**3<sup>ème</sup> COMMISSION « COMMUNICATION » :** VIGIER Fabienne, LE MORVAN Frédéric, SÉGUI Aurélien, Virginie BOIRON.

**4<sup>ème</sup> COMMISSION « GESTION DES FORÊTS » :** LE MORVAN Frédéric , VAN DE WEIL Jacques, SIVADE Gérard, GUILLAUME Rémi, FAGEOLLE Nathalie.

**5<sup>ème</sup> COMMISSION « FESTIVITÉS » :** VAN DE WEIL Jacques, VIGIER Fabienne, LE MORVAN Frédéric, SIVADE Gérard, GUILLAUME Rémi, LANÇON Christian, BOIRON Virginie, FAGEOLLE Nathalie, SÉGUI Aurélien.

**6<sup>ème</sup> COMMISSION « SOCIALE ET GESTION DE LA CRISE » :** VIGIER Fabienne, VAN DE WEIL Jacques, LE MORVAN Frédéric, LANÇON Christian, BOIRON Virginie.

**7<sup>ème</sup> COMMISSION « EMBELLISSEMENT » :** LE MORVAN Frédéric, MOHAMMED Sue-Hellen, VIGIER Fabienne, LANÇON Christian, BOIRON Virginie, SÉGUI Aurélien.

## État civil de janvier 2020 à novembre 2021.....

Naissances		
Le 01 février 2020 : <b>Nathan DICHAMP</b>	<i>Le Bourg</i>	De Romain DICHAMP et de Mélanie JARASSE
Le 12 mars 2020 : <b>Antonin MONANGE SIVADE</b>	<i>Montasserre</i>	De Stéphane MONANGE et de Fanny SIVADE
Le 30 mai 2020 : <b>Angèle BOURGES</b>	<i>Le Grandcher</i>	D'Antoine BOURGES et de Virginie BRUGIERE
Le 7 juillet 2020 : <b>Lya, Delfine, Laura LAVEGETTI</b>	<i>Village ASF</i>	De Grégory LEVEGETTI et d'Eva TISSIER
Le 18 août 2020 : <b>Franck, Timéo AUZAT</b>	<i>Châlons</i>	De Sandra AUZAT
Le 04 février 2021 : <b>Rayan, Yves GOUNOT</b>	<i>Bonnefond</i>	De Christophe GOUNOT et de Virginie MINARD
Le 06 mai 2021 : <b>Adrien MARTINS</b>	<i>Route de la Jarrige</i>	De Géraldine DENGLOS et de Julio MARTINS
Le 11 août 2021 : <b>Ély Swan VEILLAT LHEUREUX</b>	<i>Le Mareix</i>	De Gladys LHEUREUX et de Grégory VEILLAT

Mariages
Le 24 juillet 2020 : <b>Clément CHAULOT</b> et d' <b>Hélène COUDERT</b> (village de l'Air)
Le 29 février 2020 : <b>Lionel LONGEVIAL</b> et de <b>Sophie DJORDJEVIC</b> (de Châlons)
Le 13 juin 2020 : <b>Jean-Michel MARTIN</b> et de <b>Marie-Christine CHOMETTE</b> (de La Jaloustre)
Le 06 mars 2021 : <b>Alexandre KLING</b> et <b>Grace GAMARRA VARGAS</b> (de la Prade)

Parrainage civil (baptême civil)	
MARTINS Gabriel	Le Bourg

Décès	
Le 20 janvier 2020 : <b>Albert VIGIER</b> de Châlons	Le 07 novembre 2020 : <b>Annie BOUCHET</b> épouse TINLE d'Encognéras
Le 29 janvier 2020 : <b>Daniel CHEZE</b> (La Marsalouse et FEYT)	Le 22 janvier 2021 : <b>Bernard TROUBADY</b> (Le Pont de Châlons)
Le 25 mars 2020 : <b>Bernadette COUDERT</b> épouse CELIER de Laval	Le 23 mars 2021 : <b>Valérie COSTE</b> (Décédée à Aix, résidente à Saint-Astier)
Le 02 novembre 2020 : <b>Paul MARCHE</b> de La Chassagnite	31 juillet 2021 : <b>François LE MORVAN</b> (Châlons d'Aix)

# Budget municipal année 2020.....

Voici le budget synthétique de la commune en 2020 :

➤ Les **finances communales sont stables**, nous avons dégagé un résultat de fonctionnement positif de 72 619.22 € et un résultat d'investissement de 12 018.32 €.

➤ Les **charges de fonctionnement** :

- En 2020, les charges de fonctionnement courant de la commune étaient de 88 362.06 €.
- Les charges de personnel et frais qui y sont assimilés sont de 61 128.13 €,
- Les indemnités des élus et diverses cotisations sont de 48 594.58 €,
- Les charges financières sont de 1 535.65 €.

➤ Les **recettes de fonctionnement** :

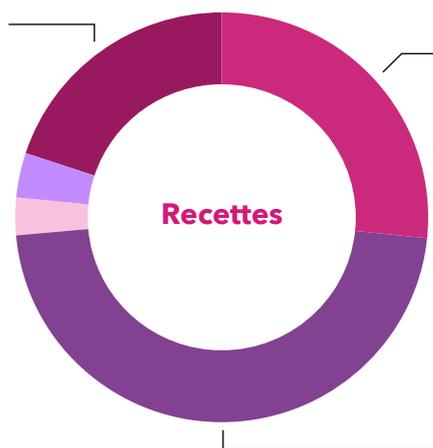
- En 2020, nous avons reçu 118 806.40 € de dotations.
- Les reversements d'impôts et diverses taxes à la commune sont de 209 553.75 €,
- Pour les cantines, le montant est de 13 225.00 €,
- Pour les locations de la salle des fêtes et les loyers communaux, le montant est de 15 713.07 €.

De plus l'État nous a reversé la somme de 88 914.07 € de FCTVA (il s'agit d'un remboursement de TVA de 16.404 % du montant des investissements des communes de l'année n-2).

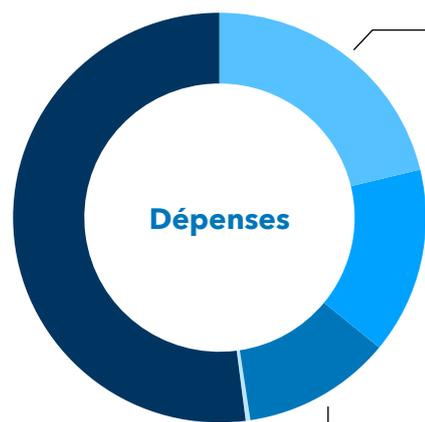
➤ Côté **investissement** (dépenses), la commune a déployé 216 485.26 € (détail des investissements dans la rubrique « Travaux »).

Afin de nous aider à les réaliser, il nous a été alloué en subvention 184 459.08 € (133 054.08 € de l'état, 50 728 € du département et 677 € d'autres organismes).

## Répartition des recettes et des dépenses



- Dotations
- Reversements impôts et taxes
- Cantines
- Locations Sdf, loyers communaux
- Remboursement TVA



- Fonctionnement courant
- Charges de personnels et frais assimilés
- Indemnités des élus et cotisations
- Charges financières
- Investissements

# Gestion de la crise sanitaire.....

À peine les élections terminées, l'équipe municipale a dû réagir et s'adapter rapidement aux conditions exceptionnelles imposées par la crise du COVID-19. Retour sur les principales actions municipales et les initiatives locales qui ont jalonné ces deux ans de crise...

## Recensement des personnes vulnérables et visite à domicile.

Lors du premier confinement, les personnes vulnérables résidentes sur la commune ont été contactées par téléphone pour identifier leurs besoins respectifs et leur apporter une assistance si nécessaire (courses alimentaires, médicaments...).

## Commande et distribution de masque aux habitants de la commune

Dans un contexte de pénurie généralisée de masque lors des premiers mois de l'épidémie, l'action conjointe de la mairie, du département et de HCC ont été déterminantes. À cela se sont ajoutées des **initiatives locales et spontanées** que nous souhaitons souligner :

- **Madame MEYNIEL Élisabeth** a confectionné bénévolement et sur ses propres deniers une centaine de masques pour les enfants de l'école et pour les adultes.
- **Madame ROUGE**, épouse de l'ex-maire de Feyt, a pris l'initiative de confectionner des centaines de masques avec l'aide de bénévoles, qui ont été ensuite distribués aux communes alentours.

Le conseil municipal a assuré la distribution des premiers masques dès la fin du mois de juin pour chaque famille et résidents de la commune.

## Vaccination

Afin d'anticiper les mesures gouvernementales visant à accélérer le processus de vaccination, le conseil départemental s'est doté d'une nouvelle compétence pour pouvoir vacciner plus rapidement la population à risque.

Dans ce cadre, la mairie a pris l'initiative d'identifier et de contacter les personnes prioritaires par tranches d'âges de 5 ans, en partant des plus de 75 ans au plus de 55 ans, afin de les orienter vers l'instance de gérontologie d'Ussel-Eygurande, mais aussi vers le vaccibus.



Le vaccibus a sillonné dès le mois de mars 2021 les communes corréziennes pour vacciner prioritairement les personnes de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer.

## **IMPORTANT** : Une troisième dose pour les séniors et les personnes de 18 ans et plus...

Face à la recrudescence de l'épidémie et au regard des récentes études sur l'efficacité immunitaire du vaccin anti-Covid, l'État, sous recommandation des autorités scientifiques, a lancé une nouvelle campagne de rappel (la troisième vaccination) :

- ➔ 6 mois après les deux doses **pour les vaccinés Pfizer-BioNtech-Moderna ou Astrazeneca**
- Les personnes de 65 ans et plus ; ATTENTION, les autres tranches d'âge seront progressivement éligibles à la troisième dose de vaccin
- Les résidents des EHPAD et USLD ainsi que des résidences autonomie ;
- Quel que soit l'âge : personnes présentant des risques de santé (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires...) ; personnes immunodéprimées et leur entourage proche ; personnels de santé, pompier... ;
- ➔ 1 mois après la monodose **pour toutes les personnes vaccinées au Janssen**, quelque soit l'âge.

**À compter du 15 janvier 2022, le pass sanitaire est conditionné à la dose de rappel pour toutes les personnes âgées de 18 ans et plus. (Plus d'informations sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr), rubrique actualités)**

### POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

- CENTRE DE VACCINATION D'USSEL : 05.19.91.01.36
- Site doctolib (<https://www.doctolib.fr>)

**REMERCIEMENTS** : De nombreuses actions de solidarité spontanées ont émergé lors de cette crise. La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à aider la communauté aixoise. Nous remercions également HCC et le département pour leur réactivité.

**À NOTER** : Retrouvez toutes les informations relatives au COVID-19 sur le site internet communal.

## Commémorations, devoir mémoriel.....

Conformément aux directives gouvernementales, les cérémonies commémoratives ont dû se tenir en comité restreint. Les élus municipaux ont donc assuré la continuité du devoir mémoriel en rendant hommage aux morts tombés lors des principaux conflits du XX<sup>e</sup> siècle : 11 novembre (armistice 1918), 19 mars (cessez-le-feu guerre d'Algérie 1962) et 8 mai (Capitulation allemande 1945).



Photo : Rémi GUILLAUME

### Cérémonies du 11 novembre 2020 et du 8 mai 2021

Les enfants de l'école ne pouvant être présents physiquement, étant donné les circonstances, un enregistrement audio effectué par leur professeur des écoles, Mr **AUMERLE Yannick** a été diffusé sur l'enceinte audio. Se sont ensuivies la lecture des documents officiels, l'écoute de la marseillaise et la traditionnelle minute de silence.

Durant toute cette période de restriction gouvernementale, les cérémonies se sont déroulées dans des modalités similaires...



Photo : Guy PLANARD

### La cérémonie du 11 Novembre 2021

a pu cette fois-ci se dérouler avec la présence du public.

Une trentaine de personnes se sont réunies pour commémorer la fin de la première guerre mondiale sous un météo plutôt clémente pour la saison.

La lecture d'un texte de l'Union Française Des Anciens Combattants a été faite, puis les enfants de l'école sous la direction de leur professeur ont procédé à la lecture d'un texte sur le déroulement de la signature de l'armistice. Ce texte avait été

préalablement enregistré, car un doute subsistait sur la possibilité d'autoriser la présence du public et donc des enfants.

**Stéphanie BONNARD** a, encore une fois, eu la gentillesse d'apporter une aide musicale pour entonner La Marseillaise avec sa flûte à bec.

Un **apéritif servi par l'Aixoïse** a réuni les participants à la fin de la commémoration.

F. VIGIER

### Retrouvez l'intégralité des infos sur notre site internet !

Nous vous mettons à disposition le texte et l'enregistrement des enfants en téléchargement. Retrouvez la description, les documents et fichiers audio sur le site internet rubrique « Actualités ».

# Déneigement hiver 2020-2021

D'importantes chutes de neiges survenues dans les mois de décembre 2020 et janvier 2021 ont nécessité de nombreuses interventions pour saler et dégager les voies d'accès aux bâtiments publics.

Les deux intervenants engagés par la commune (J. VAN DE WIEL et Rémi GUILLAUME) ont notamment passé de nombreuses heures à déneiger les routes communales. D'autres agriculteurs, à l'aide de leurs matériels agricoles, ont rendu de nouveau accessible certaines portions de routes communales, tandis que quelques-uns, seulement équipés de pelles sont venus en aide à un voisin ou une voisine, pour dégager l'accès aux maisons.



Les élus se sont retrouvés devant la mairie le 31 décembre 2020 pour déneiger l'accès aux bâtiments

Malgré le passage des engins de déneigement, l'accès à la mairie et à l'école restaient difficiles. Les élus se sont donc donnés rendez-vous jeudi 31 décembre pour déblayer la neige devant les bâtiments et sur le parking du bourg. Nous remercions toutes les bonnes volontés pour leur solidarité, elles montrent l'exemple à une époque où le droit prime sur le devoir.

## Le déneigement : une responsabilité collective

La commune prévoit le dégagement des routes communales et des accès aux bâtiments publics. Le cas échéant, elle déneige également les abords et sorties de maison afin de faciliter la vie de ses habitants. Nous rappelons néanmoins que le déneigement des trottoirs et accès attenants aux propriétés privées relèvent légalement de la responsabilité des particuliers.

## Élagage des arbres au bord des routes.

Cet important épisode neigeux nous a rappelé l'importance d'élaguer les bords de route. En effet, les arbres n'ont pas résisté au poids de la neige et nombre d'entre eux ont cassé. Les frottements sur les câbles ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries dégradent le réseau et peuvent entraîner des dommages, interrompant les services de télécommunications, d'électricité...

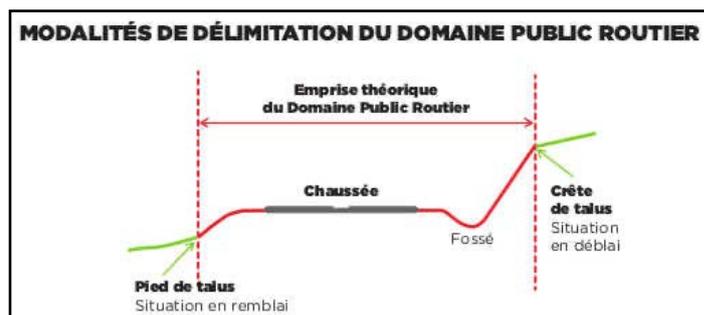
C'est pourquoi la commune rappelle que **l'élagage des plantations situées au bord des réseaux routiers est obligatoire et à la charge des propriétaires.** Les plantations et leurs branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public routier (cf. schéma ci-joint)



Une portion de route communale du côté de la Chassagnite

**À SAVOIR :** Le département a mis à disposition un guide pratique pour l'élagage des bords de route pour informer et conseiller les propriétaires sur les démarches à suivre ([www.correze.fr](http://www.correze.fr))

cf. Nos missions/Routes-Transports/L'entretien des routes/élagage



Les plantations doivent être réalisées à plus de 2,50 m de la limite de l'emprise du domaine public pour une route communale, et à plus de 5 m pour une route départementale

**ARCHIVE : Bulletin de campagne** .....

Une petite pépite retrouvée dans les archives municipales qui ne manque pas de verve et d'humour...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE D'AIX (Corrèze)

Elections Municipales du 8 MARS 1959

**LISTE D'UNION ET DE RENOVATION COMMUNALE**

Electricies,

Electeurs,

Notre commune se meurt. En quarante ans elle a perdu cinq cents habitants. Si nous ne réagissons pas, dans quelques années, le sol qui fût celui de nos ancêtres, sera une lande déserte.

Cela, vous ne le voulez pas. Nous ne le voulons pas.

Sous l'impulsion d'une jeunesse dynamique, nos fermes se modernisent, le tourisme se développe; l'avenir nous est ouvert,

Il faut que cet effort soit soutenu.

Il faut que le Conseil Municipal soit le reflet de la commune. Il faut qu'il représente chacun de nos villages, chacune de nos professions, chacune de nos tendances.

Nous voulons des routes, nous voulons de l'eau, nous voulons être de notre siècle.

Nous voulons un conseil moderne et dynamique qui nous tienne au courant de ses travaux. Un conseil qui soit notre conseil.

Nous le voulons et nous l'aurons! ...

Pour vous aider, nous vous présentons une liste. Cette liste est incomplète; **elle l'est volontairement**, car si nous sommes sans complexes, nous sommes aussi sans prétentions.

Une bonne vieille liste traditionnelle, riche d'expérience se présente, derrière une forte personnalité, à vos suffrages. Beaucoup de ses éléments sont de valeur; tous sont nos amis.

Un autre groupe dit "des célibataires" va probablement grouper des éléments neufs et infiniment sympathiques...

En dehors de ces listes, il y a à AIX d'autres hommes capables. Il y a aussi des femmes...

Aux places restées blanches, nous vous demandons d'inscrire les noms de votre choix. Avec eux, nous formerons un Conseil Municipal d'union et d'action.

Nous n'avons qu'une seule ambition : bâtir dans le progrès, avec votre collaboration, une commune prospère et heureuse.

Vu les candidats

**VIVE LA COMMUNE D'AIX.**

Imo. J. CHAMBREUIL - Ussel



## Entretien de la voirie.....

Outre l'entretien régulier de la voirie communale par **points à temps** (colmatage des nids de poules) et renforcement des terrassements, la municipalité a lancé plusieurs opérations de réfections, d'entretien et d'aménagements :



Renforcement du chemin (VC46) reliant **Montasserre à Encognéras** : goudronnage aux extrémités + GNT compacté (Grave non traitée = mélange de cailloux, de sable et graviers). (réal. 2020)



Renforcement de la Voie communale 49 aux abords du **village ASF** : Tout venant et sablage. (Réal. 2020)



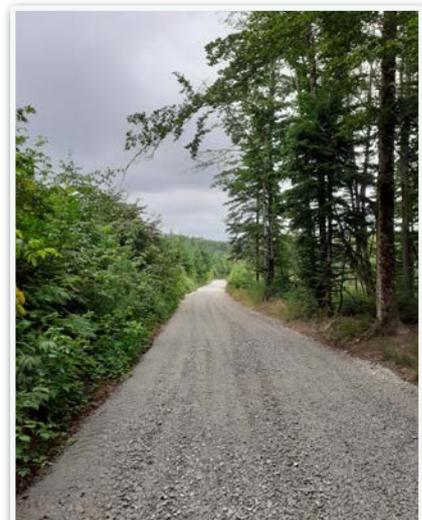
Un **aqueduc** a également été aménagé à proximité du **village ASF** pour faciliter l'évacuation de l'eau des pacages situés à proximité . Un étang s'était formé. (7118 €)(Réal. 2021)



Réalisation d'un enduit bicouche sur la **route du stade** (VC 9) (7815 €) (Réal. 2021)



Le chemin rural reliant les hameaux de **Venard et de la Prade** (10200 €)(Réal. 2021)



Le chemin rural reliant le hameau de **Laboucheix** au village du **Mareix** (19900 €)(Réal. 2021)

**À VENIR :** Du fait l'impossibilité d'accéder au **hameau de la Roche** en hiver pour les véhicules de secours et des particuliers – la pente étant supérieure à 19% –, une étude est actuellement en cours pour réaliser un **nouvel accès au lieu-dit (VC 20)** depuis la route départementale D49-E3. Les **travaux**, initialement prévus pour la fin de l'année 2021, sont **reportés à une date ultérieure**. En effet, l'entreprise Fabre est fermée jusqu'à la fin de l'année 2021 pour cause de contamination au COVID-19.

## Nouveau City stade à Châlons d'Aix.....



Le city-stade flambant neuf

Depuis mars 2021, les enfants de Châlons disposent d'un city stade flambant neuf. Ils rattrapent ainsi le village d'Aix qui dispose de ce type d'aire de jeux depuis 3 ans. La mise en place de cette aire de jeux a été motivée par le nombre importants d'enfants qui vivent dans ce hameau. Les travaux, dont le montant s'élève à **42.670,10 euros**, ont bénéficié à hauteur de 30 % d'une subvention du Conseil départemental. **L'entreprise Fabre** a obtenu ce marché et réalisé les travaux.

La réception des travaux s'est tenue début février dans le respect des règles sanitaires. À leur plus grande joie, ce sont les enfants qui ont pris désormais possession des lieux.

## Cabane de chasse communale.....

Malgré d'interminables études liées à l'urbanisme en milieu rural, les problématiques d'intégration dans le paysage et les divergences d'opinions sur l'utilité et le bien-fondé d'un tel projet, les travaux de la « cabane de chasse », débutés en août 2020, se sont enfin achevés.

Les plans, réalisés par Stéphane CÉLIER, ont été soumis au CAUE (conseil en architecture urbanisme environnement) qui les a validés hors zone constructible. D'où le nom de « cabane ».

**Équipés d'une chambre froide, ces locaux sont destinés en priorité à la société de chasse communale.** Ils serviront à accueillir les chasseurs (salle de réunion), à stocker du matériel, mais aussi à l'éviscération et à la découpe du gibier.



La société de chasse communale a pris possession des lieux à l'ouverture de la chasse, début septembre 2021.

Une convention d'utilisation a été signée entre la mairie et la société de chasse communale, représentée par son Président, Denis Venat. Celle-ci pourra les utiliser **du 15 août au 15 mars** de l'année suivante. **En dehors de cette période, une convention de prêt pourra être signée avec toute personne de la commune qui en fera la demande.** Nous ne doutons pas que nos chasseurs sauront apprécier de découper le gibier dans des locaux propres et fonctionnels.

# Réseau d'eau potable : le chantier avance.....

**Petit rappel** : D'importants travaux de rénovation du réseau d'eau sont actuellement en cours sur notre commune depuis l'été 2020. Lancés sous l'impulsion du syndicat de la Diège (responsable de la gestion de l'eau sur notre territoire depuis 2018), ils visent à **fiabiliser la quantité et la qualité de l'eau** conformément aux normes en vigueur. Ces travaux passent principalement par :

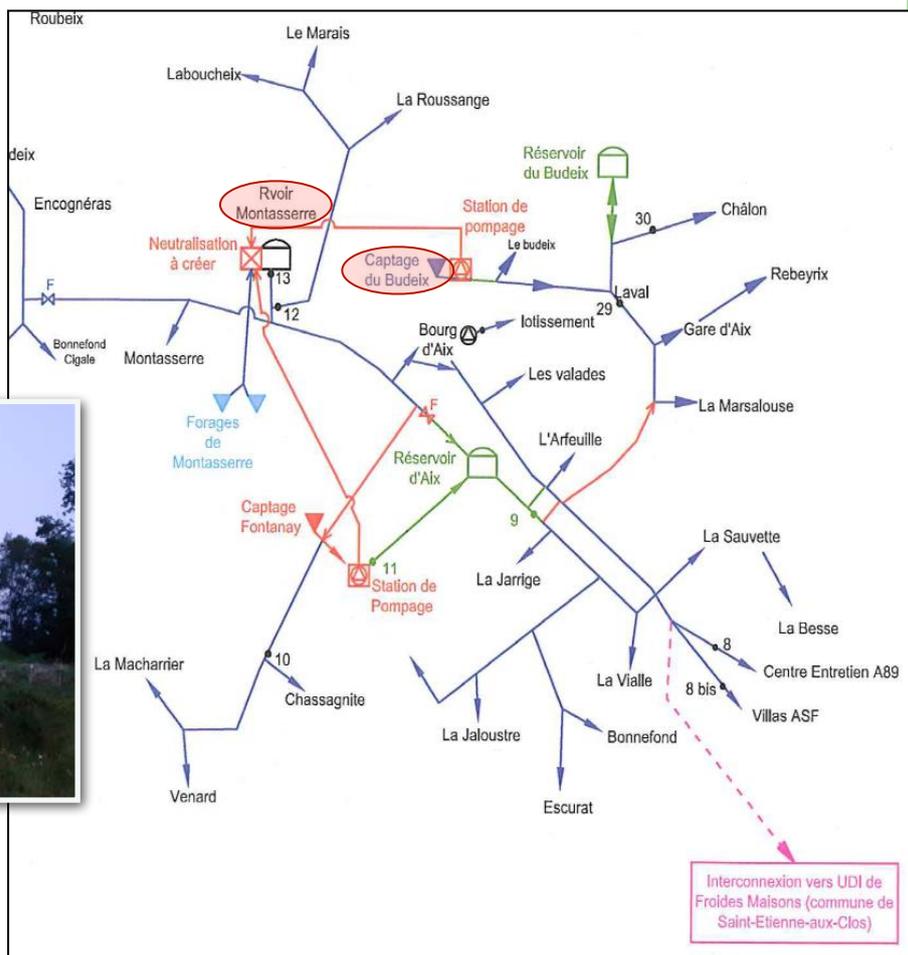
- la construction d'une **station de traitement de l'eau** à proximité du château d'eau de Montasserre, qui visera principalement à diminuer le taux d'acidité, responsable de la corrosion et de la dégradation avancée des canalisations.
- Une **réhabilitation et modernisation des points de captage et des réservoirs** afin de sécuriser les ressources en eau, qui ont tendance à diminuer.
- Un **renouvellement des canalisations**, qui faisaient l'objet de nombreuses ruptures du fait de leur vétusté.



Captage du Budeix : vue depuis la route des Valades

À l'issue des travaux, l'eau de l'ensemble des 4 stations de pompage sera acheminée vers la station de traitement de Montasserre (pour reminéralisation et neutralisation Ph), puis redistribuée sur toute la commune.

Une deuxième ligne électrique souterraine alimentera également le château d'eau de Montasserre afin de limiter sensiblement le risque de coupure électrique qui perturbent le fonctionnement des pompes et, de fait, la distribution de l'eau sur la commune.



Vue de la future station de traitement à proximité du château d'eau (Puy Labarre, route de Montasserre)

**FINANCEMENT DU PROJET** : Subventions principales : Adour-Garonne (60% des 441 000€ de changement de canalisation, et 30% des 251 000 € de la station de traitement). Le reste à charge est financé par le syndicat de la Diège et le conseil départemental.



## La fibre est arrivée !

Depuis l'annonce du projet « 100% fibre ! » lancé à l'initiative du conseil départemental en 2019, nombre d'aixoïses l'attendaient impatiemment : après les élagages, la plantation des poteaux, les raccordements filaires puis la mise en réseaux, la fibre est enfin devant nos portes ! Depuis le mois de mai 2021, tous les habitants des hameaux d'Aix peuvent désormais se raccorder à la fibre et choisir un prestataire de service.

Et si vous voulez être raccordé, c'est le moment ! Les opérateurs sont prêts à vous offrir leurs services et vous proposent gratuitement le raccordement à votre maison.

Dans un premier temps, vous pouvez aller sur le site <https://nathd.fr/> pour avoir des informations sur les fournisseurs d'accès disponibles.

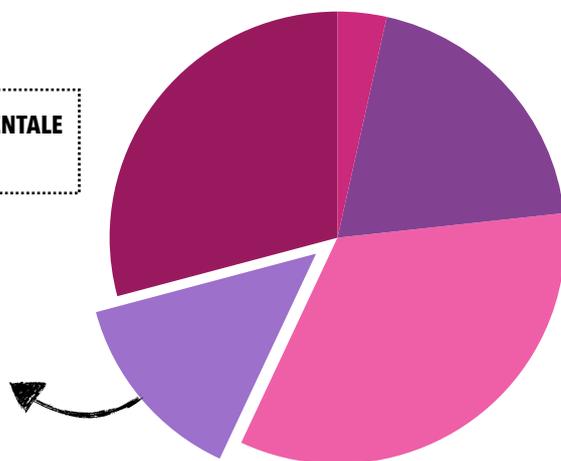
### PLAN DE FINANCEMENT DU RÉSEAU PUBLIC À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

**Coût total : 144 millions d'euros**

#### Dans la circonscription d'HCC

- Syndicat de la Diège : 5 000 000 €
- Haute Corrèze Communauté : 700 000 €
- Groupement chargé des travaux : AXIONE/BYES-EHTP/SCOPELEC

\*EPCI = Établissement public de coopération intercommunale



## Fleurissement du bourg



Une allée de rosiers devant l'entrée de la salle des fêtes

Le bourg poursuit son lifting. Des membres du conseil municipal se réunissent régulièrement depuis mai 2020 pour planter des fleurs dans le bourg et à la salle des fêtes.

Pensées, bruyères, rosiers et azalées viennent ainsi égayer notre village.

**À savoir :** Vous êtes **volontaire et disponible pour fleurir les entrées** et certaines portions de vos villages. Sur demande, la commune met à votre disposition, fleurs, pots, bacs et terreaux, sous réserve d'entretien régulier (arrosage en période de forte chaleur pour l'essentiel). Il suffit de vous manifester auprès de la mairie et de nous communiquer vos coordonnées.

## L'étang saint-Martin mis à la disposition des Aixois.....

### Un plan d'eau idéal pour les sorties en famille

Tout est parti d'un constat simple : la commune dispose de nombreux étangs privés sur son territoire, mais aucun n'était ouvert au public.

Le conseil municipal a donc décidé de mettre à disposition des aixois un étang ouvert à tous pour pouvoir profiter pleinement des ressources locales.

Pour ce faire, la municipalité a contracté un bail de trois ans renouvelable avec la famille Brette, propriétaire de l'étang saint-Martin. Situé à moins d'un kilomètre du bourg sur la route de Montassere, facilement accessible, il permet aux habitants de venir seul, avec des amis ou en famille pour profiter pleinement des charmes du lieu.

Afin de rendre le site plus convivial, le conseil municipal a installé un abri, des tables et un espace barbecue pour permettre aux aixois de pique-niquer en toute sérénité.



Un cadre bucolique idéal pour pique-niquer, pêcher ou flâner avec les enfants

### Des cartes de pêche disponibles à la mairie dès le printemps 2022.

Les amateurs de pêche pourront très prochainement venir pêcher sur le plan d'eau. Pour cela une carte de pêche est obligatoire. Les démarches administratives et la récupération du document se feront à la mairie aux horaires habituelles d'ouverture. Le montant est fixé à 15 € par adulte et 5 € par enfants. Un règlement vous sera remis avec la carte de pêche, qui devra être renouvelée tous les ans.

**À SAVOIR :** Peu après la mise en eau, de nombreuses herbes se sont développées. Ce phénomène est courant après la remise en eau d'un étang. Certains curieux ont pu toutefois constater que les abords étaient de nouveau « propres ». C'est grâce au travail bénévole de Nicolas ROBINET et de Julio MARTINS qui, équipés d'une barque, de waders et de faux, ont ratissé les fonds. Un grand merci pour leur action solidaire ! Ces herbes devraient finir par disparaître dans le courant de l'hiver. Nous en profitons aussi pour remercier Éric GAUTIER et J. VAN DE WIEL pour, respectivement, la remise en état du moine et l'étanchéité du plan d'eau, ainsi qu'Hervé BRILLAUD pour l'entretien des abords.

## Le PNR reconnu « Réserve internationale de Ciel étoilé ».....

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (auquel Aix est rattaché) a été reconnu « Réserve internationale de Ciel étoilé ». **Décerné début décembre 2021 par l'International Dark-Sky Association (IDA)** basée aux Etats-Unis, ce label récompense une **qualité de ciel nocturne exceptionnelle** et engage les territoires à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse. Seuls 19 parcs sont ainsi labellisés à travers le monde, dont 4 en France (PNR Millevaches inclus).

L'obtention de ce label offre ainsi de nouvelles **opportunités en matière de développement touristique** (observatoires, animations...) et insufflera de nouveaux projets centrés sur la **sensibilisation** et la **préservation** de notre environnement proche.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site du PNR de Millevaches (<https://www.pnr-millevaches.fr/La-RICE-en-questions>).



# Présentation du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne...

La commune d'Aix est inscrite dans un espace préservé : le site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne. Ce dispositif européen ambitieux vise à préserver des espèces protégées et à conserver des milieux tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.



Faucon pèlerin

Les gorges de la Dordogne font partie du réseau européen Natura 2000. Avec ce réseau, l'Union Européenne a souhaité distinguer des sites remarquables par la **présence de milieux naturels d'exception et d'espèces emblématiques et/ou menacées**. La présence de nombreux oiseaux qui utilisent le site comme halte migratoire, zone d'hivernage ou de reproduction, ont justifié la création de ce site Natura 2000. Parmi ces espèces, on retrouve : le Milan royal, le Grand-duc d'Europe, l'Aigle botté ou encore le Circaète Jean-le-Blanc. Ces espèces d'intérêt communautaire sont présentes sur les quelques 46 000 ha de la zone Natura 2000 qui alterne entre massifs forestiers, gorges et rivières où l'on peut observer bien

d'autres richesses naturelles. C'est aussi un espace de promenade et de détente où s'expriment divers usages : agricoles, forestiers, touristiques, etc., souvent compatibles avec la préservation de l'environnement. Sur la zone, **un certain nombre d'actions en faveur des espaces et des espèces peuvent être menées**, comme celles-ci : la création d'îlot de sénescence<sup>1</sup> en forêt, la restauration de mares, la mise en place d'une gestion pastorale pour l'entretien de milieux ouverts ou encore la restauration ou la plantation de haies, etc.

**Les contrats Natura 2000, moyennant une aide financière, sont là pour permettre aux propriétaires fonciers volontaires de mettre en place ces actions sur leurs parcelles.** La **charte Natura 2000**, propose quant à elle une liste concise des bonnes pratiques à suivre ou à poursuivre afin de préserver les milieux naturels et les espèces. Vous pouvez la retrouver sur le site web dédié à la zone Natura 2000 des Gorges de la Dordogne. Voici quelques exemples tirés de la charte sur les bonnes pratiques à suivre : ne pas drainer les zones humides, maintenir les haies, limiter l'usage de produits phytosanitaires, etc. La charte Natura 2000 de la ZPS des Gorges de la Dordogne et les contrats Natura 2000 ouvrent ainsi des possibilités aux propriétaires fonciers, exploitants agricoles ou forestiers ; particuliers ou encore collectivités qui souhaitent s'engager de manière volontaire dans ces actions. Des financements tant européens que nationaux sont mobilisés à cette fin.

De manière générale, la LPO AuRA, structure animatrice de ce site Natura 2000, souhaite susciter une prise de conscience de la qualité environnementale des Gorges de la Dordogne.

**Vous être propriétaire foncier et vous souhaitez agir pour la biodiversité ?**

**Contactez les animateurs du site :**

**...Côté Corrèze**

Anthony Virondeau

Chargé de mission à la LPO Limousin

07.81.59.04.72

**...Côté Puy-de-dôme et Cantal**

Clémentine Guerber

Chargée de mission à la LPO AuRA

06.17.12.33.11

## Liens utiles :

- Consulter la carte dynamique des sites Natura 2000 : <https://www.correze.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Natura-2000/Connaitre-l-essentiel-sur-les-sites-Natura-2000-de-la-Correze>
- Site Natura 2000 des gorges de la haute Dordogne : <http://gorgesdeladordogne.n2000.fr/>

<sup>1</sup> L'îlot de sénescence se définit comme une zone où le peuplement est « laissé en évolution libre sans intervention culturale et conservé jusqu'à son terme physique » (source ONF). Autrement dit, c'est une zone volontairement abandonnée pour laisser la place à un nouveau cycle naturel non impacté par l'activité humaine.



## Actualités Projet éolien.....



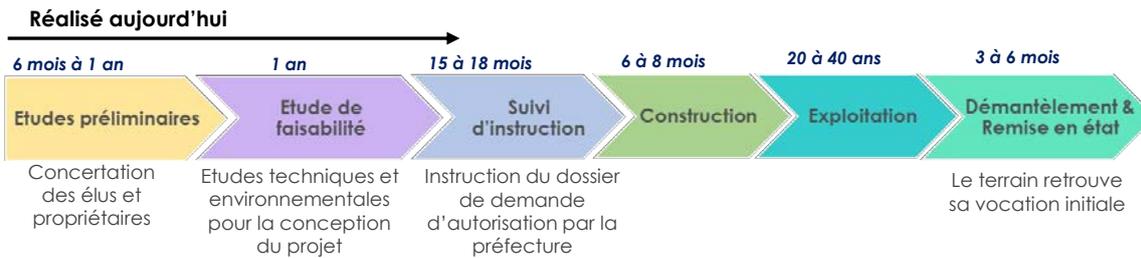
Projet éolien  
**Chalons - Le Mareix**



Depuis fin 2017, la société Eléments réalise une étude de faisabilité afin de concevoir un projet éolien sur la commune d'Aix, sur les lieux dits de Châlons et du Mareix.

### Etat d'avancement du projet

Différentes études ont été réalisées sur le territoire de la commune d'Aix en vue d'installer un parc éolien. Les conclusions des études (paysagère, écologiques, de vent, acoustique et d'accès) nous ont permis de déterminer une implantation respectant les différents enjeux du territoire. Le projet est aujourd'hui en phase d'instruction auprès des services de l'Etat.



### Chiffres clés du projet



**Taille des éoliennes envisagées :**

Hauteur maximale de 165 à 180m bout de pales avec une hauteur de mât entre 105 et 115m et un rotor de 120 à 130m de diamètre.



**Nombre d'éoliennes envisagées :**

5 éoliennes au maximum et 1 poste de livraison.



**Puissance unitaire :**

3 MW par éolienne.



**Puissance totale :**

15MW



**Production électrique :**

Environ 30 millions de kilowattheures produits par an (kWh/an).



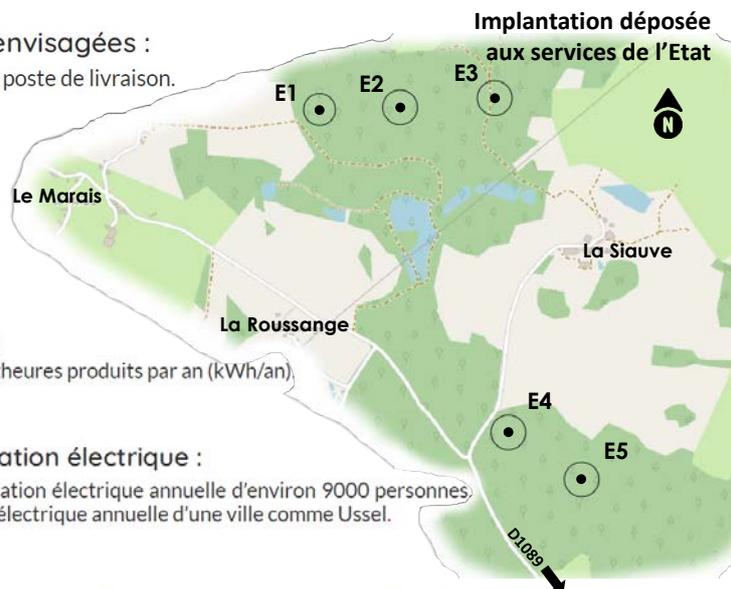
**Equivalence consommation électrique :**

Le parc produirait la consommation électrique annuelle d'environ 9000 personnes, soit presque la consommation électrique annuelle d'une ville comme Ussel.



**Impact carbone :**

Le parc éolien évitera l'émission annuelle d'environ 9 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère (émission CO2 de 300g/KWh - source ADEME).



ANTOINE LEPERS – chef de projet éolien

[antoine.lepers@elements.green](mailto:antoine.lepers@elements.green) – [www.projeteolienaix.fr](http://www.projeteolienaix.fr)



**Insertion paysagère des éoliennes : vue Nord depuis Châlons d'Aix sur le bord de la RD89. En arrière plan à droite, le village de la Navade (photomontage). Un logiciel d'insertion paysagère peut-être consulté à la mairie afin de voir l'implantation des éoliennes depuis Google Earth.**

### UNE PERMANENCE POUR INFORMER LES LOCAUX.

La société Éléments, dépositaire du projet éolien, a tenu une permanence d'information sur la commune le **mercredi 15 septembre 2021** entre 14h et 20h afin d'apporter des éléments concrets sur l'avancée des projets et afin de pouvoir **répondre aux interrogations des habitants**. Les curieux ont ainsi eu l'occasion de voir :

- Les lieux d'implantation et la taille des éoliennes ;
- Les chemins d'accès aux éoliennes ;
- Les photomontages ;
- Les étapes à venir.



Les visites se sont égrainées tout au long de l'après-midi et se sont prolongées jusqu'à 20 heures.

**À savoir :** En guise de compensation pour les habitants des communes visuellement impactés par le parc éolien, la société Éléments a engagé des discussions avec des fournisseurs d'électricité pour bénéficier d'électricité à prix réduit et d'un abonnement compteur gratuit.

## Aménagement du local technique communal.....



La commune poursuit la réhabilitation de l'ex-hangar Brillaud en **local municipal**. Après l'installation d'une nouvelle porte réalisée durant l'été 2020 par le CAT d'Eygurande, la prochaine étape consistera à remplacer les **menuiseries extérieures** et à effectuer un **ravalement de façade**. L'étude et le devis sont en cours.

Le bâtiment a été acquis par la commune lors du mandat précédent et sert aujourd'hui de hangar et de lieu de stockage pour la municipalité.

## Travaux d'isolation et changement du système de chauffage du bâtiment de la mairie.....

Dans le cadre du **plan de relance énergétique** FRANCE RELANCE, le bâtiment « école-mairie » va bénéficier d'un **soutien financier** pour la rénovation énergétique.

L'**isolation des murs intérieurs, des combles et du plancher** en sous-sol sera réalisé et permettra à la fois d'améliorer le confort d'habitat et de faire des économies d'énergie substantielles.

Une étude est également en cours pour installer un nouveau système de chauffage qui répondra aux **nouvelles normes environnementales**.

Les aides de l'État sont de l'ordre de 30% pour les travaux d'isolation et le système de chauffage. Merci à monsieur le sous-préfet d'Ussel.

## Ouverture d'une maison d'assistante maternelle.....



La maison Monjanel, située à l'entrée du Bourg, abritera la MAM. Des aménagements spécifiques ont été nécessaires pour répondre aux nombreuses normes de sécurité exigées par la PMI (Protection Maternelle infantile) et le SDIS

Une **MAM (Maison d'Assistant-e Maternel-le)** va prochainement ouvrir ses portes sur la commune d'Aix. Elle se situe au bourg, dans la maison dite anciennement « chez Monjanel ». C'est une offre de service qui va pallier au manque d'assistant-es maternel-les sur notre canton, en répondant aux besoins de ses habitants et alentours.

Depuis leur création il y a une vingtaine d'année, les MAM regroupaient au moins deux assistant-es maternel-les qui choisissaient d'exercer leur profession dans un local commun, en dehors de leur domicile. Grâce aux évolutions du métier, depuis le 19 mai dernier, une loi tant attendue par les assistant-es maternel-les les autorise à exercer seules en MAM.

**Une aubaine pour notre commune**, car il s'avérait que nous avions le local et une candidate intéressée par ce projet.

En effet, **Mme Caroline GUINET-DOMAIN, assistante maternelle** depuis 10 ans à domicile, en association avec la mairie, vous propose un service adapté à vos besoins.

N'hésitez pas à la contacter, elle répondra à vos interrogations et se fera un plaisir de vous présenter ce projet, vous faire visiter la MAM, etc.

**Caroline GUINET-DOMAIN**

**CONTACTS : 06 73 38 98 83**

**Mail : carogd@gmail.com**



Le logo de la MAM.

**F. VIGIER**

**EN BREF : 3 questions à Caroline Guinet-Domain****Pourquoi avoir choisi la commune d'Aix ?**

Aix est une petite commune rurale comme j'aime. Je souhaite continuer à exercer mon métier dans ma Corrèze, proche du besoin des parents et futurs parents.

**Qu'est ce qui vous a séduit dans ce concept de MAM ?**

Cette idée de MAM est venue de l'équipe municipale, qui propose des conditions idéales pour exercer mon métier. Cela aura un impact très bénéfique pour les parents et les enfants.

**Que proposez vous comme service ?**

Je dispose de quatre agréments. J'accueille les enfants âgés de 0 à 6 ans, en privilégiant l'accueil des enfants non scolarisés. Je peux aussi me déplacer éventuellement à la maternelle pour les contrats en péri-scolaire. Les horaires d'accueil sont en fonction des besoins des parents, à voir ensemble.

Je peux préparer les repas si besoin. Le tarif des indemnités d'entretien a pu être fixé au minimum conventionnel. Je peux fournir toutes les informations du reste à charge aux parents, crédit d'impôts, CMG, etc.

Je souhaite travailler en réseau avec les autres assistantes maternelles du secteur. Nous profiterons des animations du relais, du marché, de promenades et activités extérieures. La MAM sera aménagée et sécurisée pour répondre à tous les besoins des enfants. Chaque enfant pourra évoluer à son propre rythme et en confiance. Et pour finir, j'attache une profondeur importante à la qualité de la relation que j'entretiens avec les enfants et leurs parents.

Je me réjouis de venir travailler à Aix. Les visites à la MAM ont déjà commencé et une place est déjà réservée. J'invite donc les parents qui ont un besoin de garde à me contacter sans délai.

À bientôt.

**Caroline GUINET-DOMAIN**

**Création d'un point poste commerçant.....**

Depuis plus d'un an, nous travaillons sur la mise en place d'un **nouveau service public de proximité**. Nous souhaitions initialement créer une agence postale communale en mairie. Mais la réponse de la direction régionale a été défavorable, Aix ne répondant pas au maillage territorial des agences postales (proximité d'une agence à moins de 12 km du bourg).

Toutefois, nous avons pu obtenir la création d'un point poste commerçant qui sera **situé au bistrot-l'Aixoïis**, complétant ainsi l'appellation Multi-service. Cette autorisation a été actée le 22 octobre 2021 pour une **ouverture prévue en février 2022...**

Ainsi, les usagers pourront **retirer et déposer les colis**, mais aussi faire leur **affranchissement** et du **retrait d'espèces...** Un service supplémentaire qui permettra de pérenniser les activités du bistrot et de renforcer un petit peu plus l'attractivité et la vie de notre bourg.

**Complexe audio-visuel à la salle des fêtes.....**

La municipalité étudie actuellement la possibilité d'équiper la salle des fêtes d'un complexe audio-visuel. Il permettrait de visionner des vidéos et/ou des musiques dans le cadre de soirées ou interventions à thèmes.

Ce nouveau service offrira aux associations, mais aussi aux particuliers, des possibilités d'animations et de divertissements élargis et attractifs sur la commune.



Les prises et les connectiques sont déjà intégrées à la salle des fêtes.



## Le mot de vos conseillers départementaux .....

### **Aixoises et Aixois, chers habitants du Canton,**

Suite aux élections départementales de juin dernier, nous souhaitons d'abord remercier tous les électeurs qui nous ont fait confiance et se sont mobilisés pour nous permettre de poursuivre la dynamique engagée depuis 6 ans pour le canton d'Ussel-Eygurande et pour la Corrèze.

Nous continuerons notre action au service de la Corrèze et des Corrèziens avec une détermination sans faille.

La mandature qui s'ouvre s'inscrit pour nous sous le signe de l'humilité, compte tenu de la forte abstention électorale. Il en va de notre responsabilité collective d'œuvrer, encore et toujours, au service de nos concitoyens dans le respect de nos engagements afin de leur redonner confiance en l'action publique. L'ampleur de la tâche exige un travail collectif.

Le Conseil départemental, collectivité de proximité, joue un rôle essentiel de solidarité sociale et territoriale. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre nos engagements pris auprès de vous lors de la campagne électorale que nous développerons autour de 4 axes :

- un Département protecteur des Corrèziens
- un Département engagé pour une meilleure qualité de vie
- un Département accélérateur de la Transition Écologique
- un Département défenseur des projets corrèziens auprès de la Région

C'est cette ambition collective que nous porterons pour le bien vivre ensemble en Corrèze.

Ainsi, dès sa mise en place, la nouvelle assemblée départementale a lancé le programme « Corrèze Rénovation Énergétique », dispositif avec une solution clé en main, simple et personnalisée, pour permettre une rénovation globale des logements et assurer la recherche des aides publiques locales et nationales pour réduire au maximum la part de financement restant à votre charge. (inscription en ligne : [www.Corrèze.fr/rénovation-énergétique](http://www.Corrèze.fr/rénovation-énergétique) ou 05 55 93 70 93).

Nous sommes à votre disposition.

**Marilou PADILLA-RATELADE et Christophe ARFEUILLÈRE, Conseillers départementaux**

#### **CONTACTS:**

**Marilou Padilla Ratelade**

06 71 59 20 19.

**Christophe Arfeuillère**

07 86 11 97 66

#### **Remplaçants :**

Fabienne Vigier &  
Jean Michel Sauviat

**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT  
*Rénovation énergétique*

LE DÉPARTEMENT  
FACILITE VOS TRAVAUX  
DE RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE

Pour plus d'informations sur le dispositif :

[www.correze.fr/renovation-energetique](http://www.correze.fr/renovation-energetique)  
ou au 05 55 93 70 93

Logos: CORREZE LE DÉPARTEMENT, BTP/BTP, Objectif ECO ENERGIE, CAPER

# Nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : présentation, bilan.....

**Haute Corrèze Communauté** s'est engagée depuis Mai 2017 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les élus de la commune d'AIX se sont mobilisés pour proposer à HCC un plan ambitieux tenant compte des demandes des particuliers, de l'intérêt collectif et des **contraintes dictées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**.

Des permanences publiques organisées par HCC se sont tenues en Mars 2021 afin de collecter les dernières demandes des citoyens (chacun a pu prendre rendez-vous s'il le souhaitait). Il en a découlé une grille d'analyse du règlement graphique dans laquelle divers organismes ont fait part de leurs observations. C'est ainsi que la DDT, la chambre d'agriculture et le conseil départemental ont émis un avis sur chaque demande avec à chaque fois un commentaire du bureau d'études sur la légitimité du projet. La commune a eu en charge à son tour d'émettre un avis sur chaque observation afin de défendre le projet de carte communale. Mais il faut savoir que lorsque l'avis de la DDT est négatif, la demande est souvent rejetée, et quand celui de la chambre d'agriculture est défavorable, il y a peu de chance pour cette dernière d'être validée.

C'est ainsi que l'élaboration du **PLUI** touche à sa fin **laissant aux petites communes peu de zones urbanisables par rapport à leurs attentes**. Il sera privilégié la réhabilitation de logements vacants et la création des zones urbanisables sur le pôle principal (Ussel) et les pôles secondaires que sont Meymac, Neuvic et Bort Les Orgues. **Nos petites communes sont une fois de plus pénalisées**. Le PLUI devrait se signer avec la préfecture en l'état car le danger est d'avoir à l'avenir une politique nationale de l'urbanisme encore plus contraignante et faisant aucune différence entre nos grandes métropoles et les zones rurales dans lesquelles nous vivons. Ce qui devait être un outil pour le développement de nos communes risque de devenir une entrave supplémentaire.

Fred LEMORVAN

## PETIT MÉMO

- **Règlement graphique** : carte communale sur laquelle figurent les différentes zones potentiellement constructibles
- **HCC** : Haute Corrèze Communauté
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **PLUI** : Plan Local D'Urbanisme Intercommunal
- **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale (consultable sur le site d'HCC)

Les documents sont disponibles sur le site internet d'HCC.





## Ann e scolaire 2020-2021 : le bilan.....

### Une ann e bien remplie malgr  les restrictions sanitaires

La rentr e scolaire 2020/2021 a pu se d rouler quasi normalement en respectant les gestes barri res et les contraintes sanitaires. Dix huit  l ves ont effectu  leur retour en classe (4 CE2, 7 CM1, 7 CM2).

Certaines activit s n'ont pu  tre reconduites tels que le permis v lo et la pr vention routi re, les intervenants ne se d pla ant pas du fait du COVID. Malgr  tout, les projets de ce d but d'ann e sont nombreux :

- les enfants ont particip    la semaine de l' criture sur le th me « ce qui me rend heureux »
- l'association Arch o paysage est venue pr senter le m tier d'arch ologue. Un atelier pour apprendre   r aliser des peintures rupestres s'en est suivi.
- l' tude de l'album anglais MEG&MOG s'est cl tur e par un petit d jeuner   l'anglaise pr par  par Catherine Bourgeade .



Les dessins des  l ves de l' cole compose un stand de l'exposition

Comme chaque ann e le cross s'est d roul    Merlines dans un premier temps, puis suivant les qualifications   Ponty et pour finir   Aubazine.

Les s ances de natation ont  t  possible, mais le cycle n'a pu  tre men  dans sa totalit , COVID oblige....

Le cin ma Le Carnot n' tant pas en mesure d'accueillir du public, et pour ne pas priver les enfants, des projections ont  t  diffus es   l' cole (Azur et Asmar, Mon voisin Totoro).

Fin mars, un rallye math matiques a eu lieu, malheureusement les performances r alis es n'ont pas permis de remporter de prix, on ne peut pas gagner   tous les coups...

L' cole a  galement particip  au concours « Changez d'air » avec l'intervention de l'association des petits d brouillards et de Mr Julien Moratille, responsable activit  promotion Haute-Vienne. Une production en arts visuels a  t  produite collectivement.

Les  l ves du RPI Aix St Etienne-aux-Clos ont enfin particip    l'exposition photo et ont travaill  sur le th me des rapaces.

## Un mois de juin riche en sorties

Le 3 juin, les élèves ont participé à une après-midi athlétisme au stade d'Ussel. Le protocole sanitaire n'a pas permis de mélanger les classes, mais les cycles 3 ont pu se tester sur 6 épreuves différentes : sprint, course de haies, saut en longueur, triple bond, lancer de poids et d'anneaux. Les performances étaient au rendez-vous.

Le 11 juin, les élèves se sont rendus au nouveau musée de Gergovie inaugurée l'an dernier. Première classe à s'y rendre cette année, les élèves ont pu découvrir le musée pendant 2 heures. Au programme, analyse de cartes, étude du paysage, recherches d'objet dans le musée.

L'après-midi, les élèves ont randonné pour se rendre à Corent, ancienne cité gauloise aujourd'hui disparue. Un travail autour des fouilles a été mené.

Le 17 juin, les élèves se sont rendus sur l'exploitation de M. Lemorvan (7km). L'an dernier, une haie avait été plantée. Les enfants ont pu se rendre compte de l'évolution de leur plantation, voir si les plants avaient bien poussé. Finalement, très peu de perte. Certains ont subi les assauts de la neige ou des biches. Dans l'ensemble, les arbres dépassent la taille de leur planteur.

Le 24 juin, une randonnée sur la voie romaine d'Aix était initialement prévue. Elle a été reportée pour cause de mauvais temps au jeudi suivant. (7.5km)

## Un label de développement durable pour l'école

Si les élèves n'ont pas gagné au concours « Changez d'air », ni pour la création des bandes dessinées, ils ont en revanche obtenu le label E3D (*Ecole en démarche de développement durable*) grâce aux différentes actions menées ces derniers mois (plantation haie, tri, intervention petits débrouillards ...).

Un diplôme sera remis à la classe par Mme Mouty (conseillère pédagogique à l'éducation nationale d'Ussel). Elle en profitera pour également donner aux CM2 leur livre offert par l'éducation nationale (Les Fables de Jean De la Fontaine).

Comme vous pouvez le constater, même avec des conditions sanitaires difficiles, les enfants ont malgré tout mené à bien de nombreux projets. Nous remercions le maître et Catherine pour leur implication. En espérant que l'année à venir se passe sous de meilleurs auspices afin de faciliter la vie de tous.

**Fabienne VIGIER**



Les élèves de la promotion 2020-2021 accompagnés de leur instituteur (Y. Aumerle), de Catherine Bourgeade (agent polyvalent) et d'Émilie Roche (A.E.S.H)



## Le bistrot Aixois change de gérants.....



Depuis le 06 Septembre 2021, Le bistrot l'Aixois a retrouvé des couleurs et de la vie. **Yannick BESSON et Monique RENOUX** ont repris les rênes du bistrot. Ils proposent des repas ouvriers la semaine ainsi que des menus et des repas à la carte les soirs et week-ends.

Espérons que la nouvelle vague épidémique ne vienne pas trop perturber cette nouvelle et belle dynamique...

### À SAVOIR !

- Service le midi du lundi au vendredi
- Réservation nécessaire les weekends et soirs de semaines
- Soirée pizza les vendredi
- Dépôt de pain, de journaux et vente de cigarettes.
- **Contacts :**  
**Tél :** 05.55.46.67.88  
**Mail :** restaurantlaxois@orange.fr

## Noël 2020 pour les aînés et les enfants de la commune.....



**Paniers élaborés par D. Leroy propriétaire de la Paillotte à Savennes.**

À gauche panier pour une personne et à droite panier pour les couples

La **crise de la COVID** aura eu raison du traditionnel repas organisé pour les aînés de la commune par la municipalité, en collaboration avec les associations. L'année 2020 aura été marquée par cet événement sanitaire sans précédent. Pour ne pas se laisser gagner par la morosité ambiante, une **distribution de paniers garnis** a été effectuée par les élus de la commune. Le conseil municipal avait à cœur de célébrer ce moment de communion et de générosité qu'affectionne nos aînés.

Les plus jeunes aussi ont pâti de cette situation ; pas de spectacle cette année... Alors le Père Noël a décidé de faire la tournée des boîtes aux lettres en distribuant à chacun d'eux, **des livres et des Père Noël en chocolat** pour les plus petits et **des places de cinéma** pour les plus grands.

**F. VIGIER**

**ACTUALITÉS : LE REPAS DES AÎNÉS REPORTÉ.** Face à la recrudescence des cas COVID et à l'inquiétude suscitée par le nouveau variant, la municipalité a, à regret, décidé d'annuler le repas des aînés. Prévu initialement pour le samedi 11 décembre 2021, il est reporté à une date ultérieure, dès que la situation sanitaire le permettra.

## Le Noël des enfants 2021.....



Les enfants ont répondu présents et ont passé un agréable moment.

Le père Noël, en pleine tournée hivernale, a fait un détour du côté d'Aix pour rencontrer les petits aixois et distribuer des chocolats à son effigie.

À la gauche du Père Noël, le magicien Jack GORDON qui a animé le spectacle.

Le **dimanche 05 décembre**, les petits aixois, accompagnés de leurs parents, se sont réunis à la salle des fêtes pour assister à un spectacle de magie. Le **magicien Jack GORDON** a enchaîné les numéros avec humour et malice sous l'œil complice et enjoué des spectateurs. Enfants et parents ont participé au spectacle tant au propre qu'au

figuré, avec la venue des plus intrépides sur la piste. À l'issue de la représentation, **le Père Noël a fait son apparition** avec une hotte remplie de pères-noëls en chocolat, pour le plus grand bonheur des enfants qui l'attendaient impatiemment. Un **goûter gourmand** a ensuite été offert pour conclure ce moment de franche convivialité.

## L'Instance de coordination de l'autonomie du canton d'Eygurande



La dernière assemblée s'est déroulée à Aix, sous la présidence de Françoise COUZELAS

L'association « Instance de Coordination de l'Autonomie du canton d'Eygurande », présidée par Françoise COUZELAS, propose ses **services aux personnes âgées de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap**. Pour rappel, l'instance intervient

sur les communes suivantes : Aix, Couffy-sur-Sarsonne, Courteix, Eygurande, Feyt, Lamazière-Haute, Laroche-Près-Feyt, Merlines, Saint-Pardoux-le-Neuf et, prochainement, Saint-Étienne-aux-clos.

Ci-dessous, un **récapitulatif des services proposés** par l'association.

### INFORMATION, SUIVI, ACCOMPAGNEMENT

#### Point accueil / information

- Pour vous informer, vous orienter sur les services existants en faveur des personnes âgées et/ou handicapées, pour vous aider dans vos démarches. Mise à disposition de documentation.

#### Suivi et accompagnement

- Pour vous conseiller dans les services qui pourraient vous être utiles à domicile.
- Pour préparer votre retour à domicile ou celui d'un proche après une hospitalisation avec tous les intervenants du secteur (infirmières, aides-soignantes, aides à domicile)

#### Aide administrative

- Pour vous aider dans la rédaction d'un courrier, le classement de vos papiers, le montage d'un dossier :
  - Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
  - Amélioration de l'habitat
  - Pension de reversion
  - Aide des caisses de retraite, etc...

### PRÉVENTION ET ANIMATION

#### Des ateliers annuels pour entretenir votre forme, rompre l'isolement...

- ateliers de gymnastique douce
- atelier couture-tricot-canevas
- ateliers ponctuels thématiques (numérique...)

#### BAVARD'AGE

Ce réseau de bénévoles formés effectue des visites de convivialité chez les personnes âgées qui le souhaitent.

Le déroulement et le contenu des visites sont en fonction des goûts respectifs de chacun : discussion, promenade, jeux de société...

#### Visites de convivialité

Pour lutter contre la rupture du lien social de façon ponctuelle mais régulière, la coordinatrice peut venir vous rendre visite pour un moment d'échange.

### FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE

#### Service de partage de repas à domicile

Les repas du midi et du soir (journée alimentaire) sont livrés tous les jours du lundi au vendredi et le vendredi pour le week-end. Pour passer commande, il suffit d'appeler l'instance 3 jours avant la première livraison.

**Tarif : 10€** la journée alimentaire.

**Pour plus de renseignements sur l'accès à ces services, n'hésitez pas à contacter l'association :**

Coordinatrice	Adresse	Horaires
Pauline REBEIX Tél : 05.55.94.53.88	Maison du Département et de Services au Public 2 rue de l'Église 19340 EYGURANDE	<u>Lundi au jeudi</u> 9h/12h ; 13h/17h <u>Vendredi</u> 9h/12h 12h30/16h30





ASSOCIATIONS	PERSONNE À CONTACTER	COORDONNÉES
<b>Comité des fêtes « La Fougère aixoise »</b>	Contact : Éric GAUTIER Tél : 07 89 31 62 98	La Roussange, 19200 Aix
<b>Association Sportive Aixoise (en sommeil)</b>	Contact : Mme Mylène BOUYAT Tél : 06 81 92 97 55	La Jaloustre, 19200 Aix.
<b>La Boule Aixoise (en sommeil)</b>	M. Laurent JULLIEN Tél : 06 67 81 25 25	5 Rue des petits Prés, 19200 USSEL
<b>La société de chasse</b>	M. Denis VENNAT Tél: 06 80 91 13 63	1 chemin Bois de Conthe 15000 AURILLAC
<b>L'Archer Club Aixois</b>	Mme Marie-Hélène DUFOUR Tél: 06 67 81 25 25	5 Rue des petits Prés, 19200 USSEL
<b>Association des Vieilles mécaniques de la Haute Corrèze</b>	M. Sylvain COSTE Tél : 06 30 05 32 37	La Gare d'Aix 19200 AIX
<b>L'Association des parents d'élèves</b>	Mme Aurélie DALLET Tél : 06 43 40 56 12	2 Chemin des Acacias 19200 SAINT-ÉTIENNE-AUX- CLOS
<b>Familles rurales</b>	Stéphanie BONNARD Tél : 07.54.36.59.22	Larfeuille, 19200 AIX

## Archer club aixois .....



### LE TIR A L'ARC - UNE ENVIE - UNE PASSION

L'assemblée générale de l'archer club aixois a eu lieu le samedi 20 novembre à la salle des fêtes d'Aix, en présence du maire et des membres du conseil Municipal. La présidente a ouvert la séance en remerciant toutes les personnes présentes. Elle a été très heureuse d'annoncer la reprise des entraînements qui auront lieu le mercredi et commenceront en janvier 2022 .

**Archer club Aixois 19200 Aix.**

**Initiation au tir à l'arc .**

**Pour tout renseignement :**

**tél : 06.67.81.25.25**

**ou sur le site : [Aix19.fr](http://Aix19.fr)**

**N'hésitez pas à venir vous initier !**

Les membres du bureau sont : Marie DUFOUR présidente ; Jean François BONNET vice président ; Laury PARSY trésorière et Noëlle BONNIÈRE, secrétaire.

**M-H DUFOUR et N. BONNIÈRE**

## Familles rurales.....

Malgré la crise sanitaire, l'association Familles Rurales du canton d'Eygurande est restée présente et s'est adaptée aux différentes demandes. Diverses activités ont été organisées sur le canton permettant de faire vivre nos petits villages et de créer de la convivialité, du partage et du lien entre les familles. Certaines activités hebdomadaires ont parfois dû être arrêtées momentanément mais d'autres ont continué en visioconférence.

Ainsi, l'association propose sur la commune d'Aix différentes activités comme l'éveil musical, les flûtes (toutes les flûtes à bec, flûte de pan, flûte traversière), la chorale et depuis le mois de juin la batucada (percussions brésiliennes) permettant à toutes et à tous, de la petite enfance aux seniors de pratiquer un loisir.

Par ailleurs, l'association met en place des animations ponctuelles comme les soirées à thème, des représentations théâtrales, des contes pour enfants, des conférences sur divers sujets...



Cette année encore, vous pouvez nous rejoindre le mercredi à 10 h à la salle des associations d'Aix pour l'éveil musical, le mardi à 20 h 30 à la salle des fêtes pour la chorale. La batucada a lieu alternativement le vendredi à 20 h ou le samedi à 14 h au stade lorsque le temps le permet ou à la salle des fêtes.

D'autres activités, telles la danse country, la danse moderne, le badminton, le tennis de table, le théâtre, le Qi Gong, le yoga, la guitare, les histoires et bricolages etc. ont lieu sur les communes du canton. N'hésitez pas à contacter Stéphanie BONNARD au 07.54.36.59.22 ou Patricia VALLEZ au 06.64.22.06.84 pour plus d'informations.

Nous remercions vivement la municipalité qui, depuis de nombreuses années, nous met à disposition les salles communales ainsi que les nombreux Aixois qui participent à ces activités.

**Stéphanie BONNARD**

## Société de chasse communale.....

Notre association compte 47 chasseurs dont 4 invités permanents. Nous enregistrons quatre nouvelles adhésions : bienvenue à Noémie, Dylan, Yannick (notre aubergiste) et Antoine qui vient d'avoir son permis.

Cette année 2021 est particulière pour nous car nous utilisons depuis le début de la saison le nouveau local de chasse qui nous apporte d'excellentes conditions sanitaires et une chambre froide pour conserver le gibier.

Encore une fois nous remercions M. le maire et le conseil municipal pour cette réalisation.

Cette année nous avons commencé les formations de sécurité obligatoires pour tous les chasseurs. Nous espérons pouvoir organiser le repas des propriétaires en 2022.

Propriétaires que nous remercions pour la mise à disposition de leurs terrains.



**Denis VENNAT**

## Association des parents d'élèves Aix, Merlines, St-Étienne-aux-Clos

La présidente, Céline BONNET a souhaité passer le relais et nous la remercions pour son engagement dans l'association durant ces nombreuses années.

Lors de notre assemblée générale du 15 octobre dernier, un nouveau bureau a été constitué :

- Présidente : Aurélie DALLET
- Vice présidente : Emmanuelle TOMAS
- Secrétaire : Jonathan CHAVASTEL
- Secrétaire adjointe : Céline BONNET
- Trésorière : Céline GHISGANT
- Trésorière adjointe : Élise VAN KATWIJK



Un grand merci également aux parents pour leurs idées et leurs aides dans la réalisation de ces projets et aux mairies de nos deux écoles pour leur soutien.

L'année précédente ayant été perturbée par la crise sanitaire, nous espérons maintenant, organiser diverses manifestations et poursuivre nos petites ventes afin d'aider financièrement nos écoles à participer aux sorties scolaires et achats pédagogiques des écoles.

Courant novembre, nous avons réalisé notre première vente de gourdes en inox et pochettes en coton personnalisées par les enfants des écoles.

### Les projets pour l'année 2022 :

- Carnaval des écoles : le 5 mars 2022 à Saint Étienne Aux Clos
- Repas tartiflette et bal déguisé
- Vente de tickets de Tombola
- Ventes de chocolats de pâques et brioches (Courant Avril)
- Randonnée à la découverte des plantes sauvages et marché aux plants (fin mai date à définir)
- Fête des écoles : jeux l'après midi et repas grillades en soirée (fin d'année scolaire)

Nous avons également créé une page facebook afin de suivre l'actualité de l'association. N'hésitez pas à rejoindre la page APE des écoles Aix Saint Etienne aux clos !

**Aurélie DALLET**

## Vieilles Mécaniques de Haute-Corrèze.....

*Aucune information ne nous a été communiquée.*

## Comité des fêtes d'Aix « La Fougère aixoise ».....



Encore une année très difficile pour l'organisation de nos festivités, avec une nouvelle fois notre fête patronale annulée...

Néanmoins, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts pour honorer la mémoire de nos anciens. Nous avons également organisé en quatrième vitesse un concours de pêche le 14 juillet à l'étang de la Siauve. Nos bénévoles ont fourni une nouvelle fois un travail acharné afin de vous accueillir comme il se doit dans ce cadre idyllique.

Malheureusement ce jour là, c'est la météo qui nous a joué des tours, mais nous tenons à remercier nos 17 courageux pêcheurs qui sont venus coûte que coûte.

Un grand merci également à toutes les personnes qui sont venues pour apprécier notre menu pique-nique, prendre un verre, se restaurer en toute amitié.

Malgré la pluie, nous avons passé un bon moment tous ensemble alors MERCI.

Nous remercions messieurs Guy et Bernard Brette de nous avoir permis d'organiser cette journée chez eux, nos bénévoles toujours présents, ainsi que tous nos sponsors.

Pour la suite, nous attendons les nouvelles réglementations qui doivent entrer en vigueur afin d'y voir plus clair.

En attendant, encore un grand merci à toutes et à tous. Prenez soin de vous et à très bientôt.

**Éric GAUTIER, président, et l'ensemble du comité des fêtes**

## Association Sportive Aixoise.....

*Le club est actuellement en sommeil.*



## La Boule aixoise.....



# LA BOULE AIXOISE

*Le club est actuellement en sommeil. Les activités sont et resteront suspendues le temps de la crise sanitaire. L'association ne manquera pas de vous informer en cas de reprise de l'activité et/ou évolution au sein de l'association.*



Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de (re)découvrir la diversité et la richesse de notre commune. Une richesse qui ne se limite pas seulement au patrimoine bâti et aux paysages, mais aussi aux habitants qui y vivent et l'incarnent. Si l'on y regarde d'un peu plus près, chaque aixois, par son expérience, son témoignage, sa sensibilité, a quelque chose à nous raconter et à nous transmettre. Certains aixois partent, de nouveaux arrivent ; les générations et différents milieux se mêlent ou s'entrecroisent... Aix n'échappent pas au courant de l'histoire et aux évolutions de notre temps.

Cette rubrique est pensée comme un espace d'échanges et de partage ouvert à tous. Elle évoluera et s'enrichira au gré de nos rencontres, de vos suggestions, des découvertes ou savoirs que vous voudrez bien partager. Les sujets sont nombreux et les idées ne manquent pas ! Donc si vous êtes intéressé.e.s par cette démarche et que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous tenons, à ce propos, à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu se prêter au jeu et qui ont permis d'élaborer ce premier numéro.

Bonne lecture !

**Aurélien SÉGUI**

## SOMMAIRE

- **À LA RENCONTRE DES AIXOIS** : Francis Quesne et Laura Peyronni, la vie en vert

*Une idée simple : partir à la rencontre des habitants de notre territoire pour en dresser le portrait, faire partager leur vécu, leur expérience et leur vision de la ruralité.*

- **TÉMOIGNAGE** : Jeannine COUDERT, récit d'une réfugiée à Aix en 1940.

*Retour sur des épisodes marquants de l'histoire locale à travers le récit de témoins directs, ou par la synthèse de travaux d'érudits locaux qui ont conservé la mémoire des anciens.*

- **LE COIN DES CURIEUX** : La photo mystère / Quésaco ?

*Des anecdotes, des photos, des traditions, des curiosités patrimoniales ou encore des randonnées pédestres... vous seront proposées afin de stimuler votre curiosité et vous donner l'envie d'explorer notre territoire communal sous divers angles ou approches.*

## FRANCIS QUESNE ET LAURIE PEYRONNI, LA VIE EN VERT

Voilà plusieurs années maintenant que Francis Quesne et Laurie Peyronni habitent au hameau de la Chassagnite. Heureux parents d'une petite fille de 3 ans, ils ont fait le choix de s'installer dans une ancienne maison en pleine nature, dans un écrin préservé. L'objectif : mener une vie en adéquation avec leur conviction et leur aspiration.

Une rencontre riche en enseignements, notamment pour celles et ceux qui aspirent à changer de mode de vie...

### Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

**Francis Quesne (F.Q.)**, 36 ans. Infirmier de formation, je suis père au foyer depuis la naissance de ma fille Gaïa, âgée de 3 ans. Cela fait maintenant sept ans que j'habite à la Chassagnite.

**Laurie Peyronni (L.P.)**, 36 ans. Je suis enseignante d'espagnol dans un collège public, et maman de Gaïa. J'ai rejoint Francis à Aix il y a cinq ans.

### Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours et les raisons qui vous ont poussé à venir vous installer à Aix ?

**F.Q.** Je suis né à Beaumont, une commune périurbaine attenante à Clermont-Ferrand, près de la campagne, mais qui s'est progressivement urbanisée pour devenir une ville dortoir.

J'ai ensuite déménagé avec ma mère dans un lieu dit isolé proche d'Ambert. Après une formation à l'école d'infirmiers à Clermont, j'ai décidé de suspendre mes études pour passer un CAP de charpentier, puis dans la foulée, travailler comme aide soignant en SSIAD sur Cunlhat. Cette expérience professionnelle m'a finalement conforté dans mon choix de devenir infirmier, car l'aide à la personne et le contact avec les anciens me plaisaient.

Puis j'ai eu l'opportunité de reprendre ma dernière année d'étude à l'école d'infirmiers d'Ussel où j'ai obtenu mon diplôme. Comme le destin m'avait poussé en Haute-Corrèze, j'ai décidé de bosser quelques années à l'hôpital d'Ussel. Dans cette optique, je me suis mis à rechercher un petit quelque-chose pas très cher – car je ne voulais pas faire de crédit – avec un peu de terrain pour mon chien, dans un endroit calme où je me sentais bien. C'est alors que je suis tombé sur cette maison que personne ne voulait, car à moitié effondrée, mais qui avait un super potentiel et cohabitait tous mes critères.

**L.P.** Quant-à-moi, je suis née et ai passé mes premières années dans une petite commune rurale de Charentes avant de m'installer à Limoges avec mes parents. J'ai donc longtemps vécu en ville. J'ai fait mes études à Toulouse puis j'ai vécu six ans en Espagne à Séville avant de retourner en France pour passer le CAPES et devenir professeur d'espagnol. Après l'obtention du concours, j'ai été mutée un an à Paris avant de pouvoir rejoindre



le rectorat de Limoges et la région de Haute-Corrèze. J'avais envie, après toutes ces années de vie citadine, de retourner au vert, de faire le jardin... bref, l'envie d'air pur. C'est à ce moment là que j'ai rencontré Francis...

Je pense que mon envie de m'installer à la campagne relevait à la fois d'une forme de nostalgie (enfant, je continuais de passer mes vacances à la campagne chez mes grands-parents) mais aussi et surtout d'une sorte de « prise de conscience » : que, pour sa santé, il fallait manger des produits plus sains, issus de la production bio, être plus axée sur les soins naturels, etc.

Petit à petit, je me suis intéressée à plein de choses, notamment aux plantes médicinales... Ça a été une sorte de cheminement. Et quand on s'est rencontré [avec Francis], on partageait plus ou moins les mêmes intérêts et réflexions.

Francis vivait déjà depuis deux ans à la Chassagnite quand je l'ai rejoint. Il avait déjà bien entamé le chantier... et heureusement d'ailleurs ! Car déjà que c'était impressionnant, je pense que je serais partie en courant! (*Rires*). Cela fait maintenant cinq ans que je me suis greffée au projet et que je l'aide dans ses travaux ...

### Que retenir de ces premières années à Aix ? Avec le recul, votre image ou idée de la campagne et de ses habitants a-t-elle évolué ?

**F.Q.** Les premières années, j'ai vécu plutôt à l'écart de la vie du village. En dehors de mes voisins proches, je venais assez peu aux fêtes du village et côtoyais peu d'Aixoïses car j'étais pour l'essentiel accaparé par mes travaux (que je réalise seul) et par mon travail. Puis en rencontrant Laurie, je me suis progressivement « posé » dans l'optique d'amorcer une vie familiale. C'est à ce moment là que j'ai commencé à m'intéresser davantage à la commune et à ses habitants. On commence en fait à découvrir le réseau qu'il y a autour de nous... Depuis trois/quatre ans à peu près.

Malgré tout, ayant vécu plusieurs années à Ambert, je connaissais déjà « la campagne profonde ». J'avais d'ailleurs racheté un vieux moulin au milieu des bois que j'avais commencé à restaurer. Je cherchais déjà à me rapprocher d'une

nature plus « sauvage », bien préservée, à l'opposé de la plaine de la Limagne où il n'y a quasiment plus de forêts et d'immenses champs à perte de vue. J'ai alors pu découvrir et apprécier d'autres formes de liens sociaux, davantage centrés sur la solidarité et le partage d'expériences. J'ai aussi beaucoup appris des anciens qui habitaient le village. Ce sont des choses que j'ai redécouvert en arrivant ici.

La mentalité des ruraux haut-corréziens est assez similaire à celle des auvergnats : c'est assez réservé de prime abord. *A priori*, si tu ne fais pas l'effort de chercher à créer du lien, ça ne vas pas venir tout seul. Mais une fois que tu parviens à t'insérer dans le maillage local, tu retrouves ce même tissu social qu'à Ambert, avec cette envie des anciens de partager les savoirs qu'ils ont. Je n'ai donc pas été particulièrement « dépaycé ».

Nous avons eu, par exemple, la chance d'avoir des voisins enrichissants qui disposent de savoirs-faire et d'une panoplie impressionnante de matériel autour du travail du bois et de l'apiculture.

**L.P.** Nous avons notamment organisé une fête des voisins avant l'arrivée du COVID, en invitant les habitants qui vivaient à proximité de notre hameau. Nous avons passé une superbe journée et tout le monde avait semble t-il apprécié cette démarche. Nous espérons pouvoir poursuivre la chose... On aimerait d'ailleurs partager de nouveau un temps convivial autour d'une fête du pain avec des habitants du village.

**F.Q.** C'est d'ailleurs la plus grosse différence avec la ville : nous sommes dans des lieux où les gens vivent physiquement assez éloignés les uns des autres, mais pour autant, les gens d'ici ont tissé des liens et des solidarités fortes. En ville, lorsque j'étais étudiant et que je vivais dans « ma cage à poule », je ne connaissais rien de mes voisins qui habitaient pourtant à un mètre de chez moi ; et certains ne savaient pas trop comment réagir quand je leur disais bonjour avec le sourire ! (*rires*).

**L.P.** Sinon, pour ma part, j'ai grandi en partie dans les campagnes charentaise et limougeaude qui sont parsemées de forêts de feuillus. Donc, quand je suis arrivée ici, voir tous ces résineux en moyenne montagne m'ont au départ enchanté ! J'étais totalement dépaycée. C'était pour moi un peu comme « le grand Nord », une sorte de « Canada en miniature ». Ça m'a beaucoup séduit. J'ai été d'ailleurs surprise en discutant avec ma voisine, d'apprendre que, soixante ans auparavant, c'était un paysage de landes et de bruyères et qu'il y avait très peu de résineux en dehors de quelques pins et épicéas...

### **À ce propos, avez-vous un coin sur la commune que vous appréciez particulièrement ?**

**F.Q.** Nous aimons bien nous balader sur la voie romaine (dans le bois de Pécey). Il y a plein de chemins différents. J'aime particulièrement le coin où il y a les étangs de M. Brette. C'est un endroit magnifique.

### **Revenons-en à vos motivations personnelles. Pouvez-vous nous expliquer votre démarche et vos projets à Aix ?**

**L.P.** Ayant envie de faire un jardin et de consommer « sain », on s'est très vite intéressé à la permaculture. Au départ, on n'y connaissait rien. On s'est mis à lire des bouquins sur le sujet, mais aussi à regarder des vidéos de youtubeurs qui, depuis quelques années sont de plus en plus nombreux à partager leur expérience sur le net. Francis est d'ailleurs allé voir un permaculteur en Basse-Corrèze qui propose des visites de son jardin. C'est là qu'on s'est rendu compte de l'efficacité de cette méthode et qu'on était loin d'un phénomène de mode à la « bobo écolo ! ». On a donc franchi le cap et on est passé à la permaculture.

**F.Q.** Pour ma part, je faisais déjà du jardinage puisque mon père était agriculteur dans la Limagne et possédait un jardin familial. Je cultivais en fait déjà du bio car je ne mettais pas de « produits chimiques » dans le jardin. Mais je ne m'en rendais pas véritablement compte car, à l'époque, je ne m'y intéressais pas plus que ça. Je faisais juste ce qu'on m'avait appris : j'entretenais le jardin en mettant des amendements en fonction de ce qu'il fallait et *basta*.

À l'époque, ça ne me posait pas de problèmes, car presque tout ce que l'on consommait à la maison provenait de la ferme (légumes et viande comprise) selon des méthodes assez proches de nos grands-parents. C'est quand je suis parti en ville pour faire mes études, et que j'ai, comme tout le monde, acheté des produits industriels au supermarché, que j'ai commencé à déceler un paradoxe entre mes convictions et mon mode de consommation.

Mais je ne prenais pas le temps d'approfondir le sujet. C'est quand j'ai rencontré Laurie que j'ai commencé à m'y intéresser et à comprendre. Elle parlait « bio », elle parlait « zéro déchet » et, petit à petit, en cherchant des informations...

**L.P.** ... il a arrêté d'acheter des steaks congelés au Leclerc et on est allé faire nos courses sur les marchés ! (*Rires*) En fait, on ne va quasiment plus faire nos courses au supermarché. On évite les produits transformés au profit de produits « maison » tant alimentaires que cosmétiques et ménagers... On est tout le temps en évolution en fait, en fonction de ce que l'on apprend, de ce que l'on découvre...

### **Justement on peut dire, Francis, que vous avez franchi un nouveau cap dans votre « cheminement » en décidant notamment de mettre entre parenthèse votre vie professionnelle pour devenir père au foyer. Une décision mûrement réfléchi j'imagine, mais qui a dû être difficile à prendre... Comment en êtes vous venu à faire ce choix ?**

**F.Q.** Ça a été effectivement une décision difficile, d'autant que j'avais un bon salaire. En fait, les premières années, je cumulais le travail à l'hôpital et mon activité en libéral, si bien que j'avais très peu de temps libre ; à peine trois à quatre jours de repos par mois. Je suis rapidement arrivé à saturation et me sentais de plus en plus mal dans mon quotidien.

J'ai donc commencé par arrêter de travailler à l'hôpital. J'effectuais juste les remplacements en libéral, si bien que je travaillais une dizaine de jours par mois. Pour autant, j'avais

toujours cette forme de mal-être qui persistait au fond de moi et dont je n'arrivais pas à identifier les causes réelles. La grossesse de Laurie et l'arrivée imminente de notre enfant a fini de me convaincre de franchir le pas, car je voulais être pleinement présent pour accompagner les premiers pas de mon enfant.

Quand j'ai dit à mes proches, à ma famille, à mes amis que j'arrêtais, la première réaction a été la désapprobation et l'incompréhension ; car j'avais un bon métier, un bon salaire et même du temps libre pour faire d'autres choses à côté. Du coup, on est face à une pression sociale à laquelle il est difficile de se détacher. J'ai d'ailleurs mis plus de six mois avant d'oser en parler sérieusement avec Laurie, car je ne trouvais pas les mots justes pour raisonner ses peurs.

**L.P.** D'autant qu'à la « pression sociale » se rajoutent aussi les préjugés financiers, car les gens ont du mal à s'imaginer qu'on puisse vivre avec un seul salaire. Même pour moi, c'était au départ inconcevable. Les premières conversations étaient souvent conflictuelles. Mais au fur et à mesure de nos échanges, on a fini par se démontrer que si, en fait, c'était possible... En plus, comme la maison ne nous est pas revenue chère, on n'a pas eu besoin de contracter un crédit. Nous vivons sans crédit.

C'était aussi un choix motivé par la volonté que l'un de nous puisse garder notre fille la journée. La découverte de la parentalité nous a amené à revoir là aussi beaucoup de chose...

### **Vous venez de prendre la décision de faire l'instruction en famille. Un choix là encore peu banal et qui peut parfois être difficile à comprendre, vu de l'extérieur ...**

**L.P.** On pensait déjà que c'était mieux pour Gaia, qui était encore jeune bébé, de rester dans son foyer. Pour son confort, mais aussi pour pouvoir mieux répondre à ses besoins. On voulait aussi éviter certains chamboulements comme le transport...

**F.Q.** C'est surtout moi qui, au départ, étais profondément attaché à « l'instruction en famille ». Je voulais la voir grandir, évoluer, apprendre et y participer... tant que cette liberté nous est laissée<sup>1</sup>.

C'est avant tout un choix personnel, ça ne relève pas du tout d'un acte militant. Peut-être que l'année prochaine, on ne s'y retrouvera pas et qu'on mettra alors notre fille à l'école. Ou on essaiera autre chose. Rien n'est fermé...

### **Comment comptez-vous vous organiser pour instruire votre enfant ? Et notamment la « sociabiliser » ?**

**L.P.** Notre idée n'est pas de rompre totalement avec les activités scolaires classiques « sur table », mais de les combiner à des activités plus pratiques, en étant plus axé sur la manipulation, dans le style « Montessori ». Francis va notamment lui apporter une approche plus sensorielle au contact de la nature. On créé nous-même nos supports pédagogiques tout en jetant un œil sur

le programme officiel afin de veiller à ce que les compétences exigées en petite section soient vues et validées.

Et évidemment, l'un des buts importants, c'est aussi de la sociabiliser, car je ne voudrais pas qu'elle subisse un « choc » le jour où elle entrera dans une école pour poursuivre ses études. En sachant qu'en plus, on est dans un endroit qui est quand même isolé. Et on sait bien que l'école joue ici un rôle très important...

On a donc prévu des sorties à la médiathèque une fois par semaine. On ira aussi voir l'association « Les p'tits bouts » à Peyrelevede, qui organise des ateliers pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans ; on a également rejoint un groupe Facebook « Instruction en famille » pour échanger et s'entraider. Nous ne sommes pas seuls ; on a la possibilité d'organiser plein de sorties grâce à l'aménagement de mon emploi du temps professionnel.

On réfléchit même à l'opportunité de créer une association qui proposerait des activités nature pour petits et grands... C'est à creuser, à réfléchir.

### **J'allais justement y venir... On peut dire que la plupart de vos choix relève aussi d'une forme d'engagement écocitoyen. À ce titre, avez-vous un projet ou une cause qui vous tient particulièrement à cœur ?**

**F.Q.** J'ai l'intention de créer une association qui rassemblerait les parents et leurs enfants pour des discussions, des découvertes, des ateliers, principalement centrés autour de la permaculture.

Mais je ne veux pas me précipiter, je veux y aller étape par étape... Il s'agirait dans un premier temps de faire des réunions ou des rencontres informelles entre amis, histoire de tester des choses, de voir ce qui peut marcher, fonctionner, estimer les besoins... Et puis voir tout simplement si les gens adhèrent au projet.

J'ai aussi rencontré des personnes qui ont déjà franchi le pas. La création d'une association apporte un cadre juridique et financier : avoir des membres qui cotisent, et la possibilité de réaliser des activités payantes, nous permettraient de pouvoir investir dans du matériel et de réaliser des projets plus structurés et ambitieux (animations, participation d'intervenants extérieurs, etc.).

Le but de cette association reste avant tout centrée sur la sensibilisation des enfants à la nature. Elle s'inspire en partie de l'expérience que nous avons avec Gaïa. On aimerait bien que les enfants puissent venir ici pour apprendre et jouer ensemble en pleine nature.

En parallèle et toujours en lien avec ce projet, j'envisage aussi de me lancer dans l'entretien d'espaces verts. Cela m'apporterait une plus grande autonomie financière et me permettrait aussi de récupérer de l'herbe de tonte, des copeaux de bois pour mon jardin... Là aussi, l'idée serait de rendre service dans un secteur où la demande est importante, car la population est vieillissante

<sup>1</sup> Le projet de loi contre le séparatisme, adopté définitivement depuis le 23 juillet 2021, prévoit à l'article 49 de durcir les règles de l'instruction en famille, qui doit désormais faire l'objet d'une demande d'autorisation accordée uniquement dans certains cas particuliers (handicap, pratiques sportives...). Ce point divise une partie des parlementaires qui y voit une atteinte à la liberté des enfants. Le 13 août, le conseil constitutionnel a validé ce régime d'autorisation en excluant toutefois toute discrimination de quelque nature que ce soit.

et beaucoup de personnes ont conservé de grands espaces verts qu'ils parviennent, avec l'âge, de plus en plus difficilement à entretenir.

**L.P.** On a aussi un réseau de connaissances sur lequel on peut s'appuyer. On a des amis qui font eux-même de la permaculture, qui essaient de récupérer des variétés de plantes locales, connues des anciens, qui sont bien adaptées au climat et au sol local. Cette association serait donc aussi l'occasion de valoriser ce travail de recherche et de promouvoir la permaculture localement avec ceux qui souhaiteraient s'y greffer.

**F.Q.** Par le biais de l'association ou de mon travail d'auto-entrepreneur, j'aimerais aussi montrer aux gens qu'ils peuvent cultiver eux-mêmes leurs plants sans être obligé de les acheter dans un magasin ou au marché, et qui produiraient autant voire mieux que des plants conventionnels. Les exemples et les témoignages sont nombreux à ce sujet... Je teste notamment la culture de bananiers, de mandariniers, de kiwis et d'abricotiers. Par le biais de variétés adaptées et la création d'un microclimat, on peut faire des choses incroyables. Mais ce serait un peu long à expliquer... (rires)

**Je crois que l'on comprend beaucoup mieux votre démarche et votre état d'esprit à présent. Mais nous allons devoir conclure... Avez vous un mot à dire pour les aixois, un souhait, un regret, un espoir à exprimer ?**

**L.P.** Selon moi, il est essentiel de créer et d'entretenir du lien social. J'ai l'espoir que l'on puisse se réunir davantage pour partager nos expériences, nos savoirs respectifs, renforcer l'entraide – qui existe déjà par ailleurs –, en créant des passerelles avec des gens issus de milieux et de générations différentes.

Et en ce qui nous concernent bien sûr, on aimerait pouvoir casser les préjugés parfois tenaces sur la permaculture. Si l'on pouvait faire un projet de jardin collectif sur une petite parcelle ouverte à tous, afin que les gens puissent prendre le temps d'observer et de constater par eux-mêmes que ça marche, ce serait génial. Ce n'est que par des démonstrations concrètes que l'on arrivera, petit à petit, à faire évoluer les esprits. Pas par des paroles.

**F.Q.** J'ai souvent constaté que, par scepticisme, on a souvent tendance à se focaliser sur les choses qui ne marchent pas et à télescoper totalement ce qui fonctionne ! Il faut tout regarder, prendre le temps d'observer, être patient...

Car il faut du temps pour que l'éco-système se mette en place. Quand tu artificialises une zone, les premières plantes qui réapparaissent sont les adventices (mauvaises herbes). Ce n'est pas la première année que l'on obtient des résultats probants, car comme toute chose, il faut que la terre puisse se régénérer et qu'elle se rééquilibre. Et quand on a compris ça, on a déjà franchi un cap.

**L.P.** On aimerait bien faire découvrir d'autres modèles qui marchent et qui peuvent co-exister sans problème.

Et, entendons-nous bien. Il ne s'agit pas d'imposer les choses aux gens, ni une façon de penser particulière, mais bel et bien d'échanger et de partager nos expériences pour créer un environnement qui profite à tous. Quand je vois l'actualité et les perspectives d'avenir qui se dessinent, je pense que nous avons d'autant plus intérêt à renforcer les liens sociaux et l'autonomie de nos villages (sur le plan alimentaire et énergétique principalement).

**F.Q.** Effectivement, si on peut souhaiter une chose à notre commune, c'est bel et bien d'élargir ce réseau social déjà existant et ancien, à une plus grande partie de la commune, pour retirer le meilleur des savoirs-faire de chacun.

Pour conclure, je citerai cette maxime que j'aime bien : « Tout seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ! ».

**J'espère alors que nous aurons l'occasion d'avancer ensemble et de voir vos projets se concrétiser ! Merci pour le temps que vous nous avez accordé.**



Une parcelle de jardin en permaculture.

**INTÉRESSÉ(E) PAR LES SUJETS ABORDÉS ?** Voici quelques liens et ressources utiles pour vous informer.

Sur la permaculture

**Un film :** « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent

**Un livre :** Damien Dekarz, *La permaculture au jardin*, éd. de Terran, 2019. Un guide pratique et facile à lire pour ceux qui souhaitent expérimenter la permaculture.

**Une vidéo YouTube :** Franck Nathié : *La Forêt Nourricière*

Sur la pédagogie Montessori

**Un site web :** [decouvrir-montessori.com](http://decouvrir-montessori.com)

**Un livre :** *L'école à ciel ouvert*, fondation Silvia, Éditions Salamandre.

## JEANNINE COUDERT : RÉCIT D'UNE LORRAINE RÉFUGIÉE À AIX EN 1940



Quand la petite histoire s'invite dans la grande... Jeannine Coudert fait partie des quelques centaines de milliers de déplacés qui ont été expulsés d'Alsace-Lorraine lors de l'invasion allemande de 1940. Réfugiée avec sa famille à Aix, elle vit douze ans sur la commune avant de s'installer définitivement à Ussel en 1952. À 97 ans, assistée de ses trois enfants, Bernard, Yolande et Alain, ainsi que de sa belle-fille « Nénette », elle revient sur cette période mouvementée de sa vie ...

### Avant 1940 : une enfance à l'Est marquée par les stigmates de la rivalité franco-allemande.

Prises en tenaille entre deux nations rivales, les populations d'Alsace-Lorraine ont longtemps été malmenées par les aléas de l'histoire. Entre 1870 et 1945, soit en 75 ans, elles subissent trois conflits franco-allemands et cinq changements de nationalité, avec pour corollaire une série de traumatismes et d'humiliations qui marquèrent au fer rouge plusieurs générations d'Alsaciens et de Mosellans, dont Jeanine Coudert reste l'un des derniers témoins directs...

C'est sur ce « terreau » que Jeannine Schneider (de son nom de jeune fille) voit le jour le 23 février 1924 à Lorry-lès-Metz, une petite commune rurale située au nord-ouest de Metz. À cette époque, l'Alsace et la Lorraine ont déjà été déchirées par deux guerres et 39 ans d'intendance allemande<sup>1</sup>. Huit mois après sa naissance, son père, qui avait combattu dans l'armée allemande en 14-18<sup>2</sup>, décède à 36 ans des séquelles provoquées par l'inhalation de gaz moutarde. Sa mère se remarie quelques temps après avec un maçon messin, Paul Blaison. Jeanine est alors confiée à sa grand-mère paternelle, qui s'était jurée de l'élever jusqu'à sa mort. Au décès de cette dernière, elle rejoint sa mère, son beau père et sa demi-sœur à Metz. Malgré ces débuts difficiles, Jeanine se remémore les souvenirs d'une enfance « plutôt heureuse » et insouciant... jusqu'à l'été 1939.

Son visage s'assombrit lorsqu'elle évoque le passé allemand de l'Alsace-Lorraine et la menace d'une nouvelle invasion :

« Je me souviens de soldats Britanniques qui stationnaient à Metz nous dire dans un français approximatif : « Ligne Maginot<sup>3</sup>, très bonne! Mais beaucoup d'espions! ». Il y avait beaucoup de gens qui espéraient voir l'Alsace et la Lorraine redevenir allemande !<sup>4</sup> Se remémore t-elle. Elle poursuit :

« Un jour, sur le chemin de l'école, ma voisine et camarade de classe me tient à l'écart et me dit : « Tu verras, bientôt, ce sera un autre drapeau qui flottera sur la cathédrale. Mais ça reste entre nous ! ».

La famille de Jeannine, elle, était profondément attachée à la France et suivait avec inquiétude l'évolution de la situation internationale. C'est donc sans surprise, mais avec détermination, que ses parents accueillirent l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne. « Tant que je serais vivant, plus aucune botte prussienne ne foulera le sol français ! Vive la France ! Merde la Prusse ! » lança son grand-père maternel dans un élan patriotique<sup>5</sup>. Malheureusement rien ne se passa comme il l'espérait...

### La guerre : de l'invasion à l'expulsion.

Rapidement tout bascule. Son beau-père, Paul, fut fait prisonnier par l'armée allemande lors de la débâcle française de mai-juin 1940. La défaite entraîna l'annexion immédiate de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne nazie, qui entendait germaniser rapidement le territoire et ses habitants. Jeanine se souvient :

« À l'école, l'instituteur devait désormais nous faire les cours en allemand. Nous devons tous faire le salut hitlérien en criant « Heil Hitler! ». Mon cousin ayant refusé de faire le salut nazi, avait

<sup>1</sup> En 1870-1871, la guerre éclate entre la France et l'Allemagne. Vaincus piteusement à Sedan, les Français doivent céder à l'Empire allemand l'Alsace et la Moselle (une partie de la Lorraine) qui restent germaniques jusqu'au Traité de Versailles en juin 1919. Ainsi, de 1870 à 1919, deux générations de Lorrains et d'Alsaciens sont nés et ont grandi sous le II<sup>e</sup> Reich, où l'allemand était la langue officielle et le français une langue étrangère.

<sup>2</sup> Comme la plupart des autochtones, le père de Jeanine, bien que francophone et francophile, avait été contraint d'effectuer son service militaire sous l'uniforme allemand lors de la Première guerre mondiale : c'est un « Malgré-nous ». Son frère, en revanche, George Schneider (l'oncle de Jeanine) refusait de servir dans l'armée allemande et ne voulait pas combattre les siens au sein de l'armée française. Il s'était donc caché durant toute la guerre. Personne n'a su comment il a réussi « cet exploit ».

<sup>3</sup> La ligne Maginot est un système défensif frontalier mis en place par l'armée française pour défendre la frontière franco-allemande.

<sup>4</sup> Toutes les familles d'Alsace-Lorraine n'étaient pas « heureuses » d'avoir réintégré la France en 1919. Nombre d'entre-elles étaient ainsi tiraillées par des sentiments contraires. Certaines espéraient pouvoir un jour réintégré l'Allemagne, d'autres rester français... Un climat de méfiance régnait donc déjà avant la guerre, car beaucoup de personnes pensaient que l'invasion allemande était inéluctable. Ainsi, les gens se gardaient bien de parler de « patriotisme » sur la place publique...

<sup>5</sup> Le grand père de Jeanine, Nicolas Schneider, fut contemporain des trois guerres franco-allemandes. Il avait trois ans quand la guerre franco-prussienne éclata en 1870. Leur maison avait été détruite pendant l'offensive prussienne. Ce traumatisme a nourri dès lors chez les Schneider un profond sentiment anti-allemand. Pour exemple, la grand-mère de Jeanine refusa systématiquement de parler la langue germanique sous l'intendance allemande, et parlait ouvertement le français en place publique, malgré le recadrage verbale des autorités.

été frappé à coup de bâton par l'instituteur, qui craignait lui-même pour sa peau ».

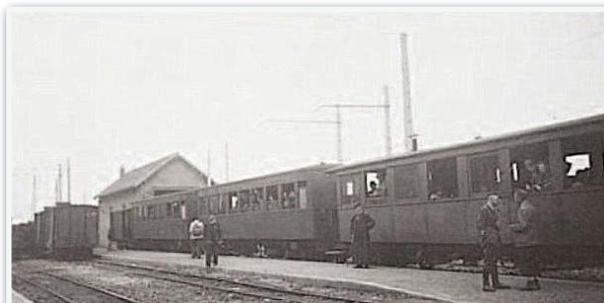
La famille de Jeannine paya rapidement le fruit de son attachement à la France. Pour accélérer la germanisation de la Lorraine, le *Gauleiter*<sup>6</sup> de Moselle, Joseph Bürckel, procéda dès le mois de juillet 1940 à l'expulsion des Mosellans jugés inassimilables vers la zone libre. Les opérations d'expulsion se basèrent sur des listes fournies avant 1940 par les agents des services secrets allemands mais aussi et surtout à partir des nombreuses dénonciations adressées au SD et à la Gestapo<sup>7</sup>. C'est avec émotion que Jeannine nous raconte les circonstances de son départ vers la fin du mois de septembre 1940.

« Les allemands avaient libéré tous les prisonniers mosellans et alsaciens dans l'espoir d'en rallier un grand nombre à leur cause<sup>8</sup>. C'est dans ce cadre que Paul a été libéré. Il est rentré à la maison le lundi soir. Mais dès le lendemain, au petit matin, trois soldats de la Wehrmacht ont frappé à notre porte. Ma mère, ma demi-sœur, mon beau père et moi étions présents ce jour là. Ils nous ont laissé quelques minutes pour faire nos affaires et partir ! Un bus nous attendait pour nous conduire à la gare du Sablon ; un train avait été affrété spécialement pour nous conduire en zone libre. Mais ils voulaient garder Paul pour faire l'inventaire de la maison... Ma mère étant germanophone, elle s'interposa pour leur signaler que Paul était à demi-sourd et ne parlait pas un mot d'allemand. Alors, ils décidèrent de garder maman... Je n'ai même pas pu lui dire au-revoir ! Tout est allé très vite... Si j'avais eu un fusil ce jour là, je crois que je les aurais tous tués ! Quand nous sommes arrivés à la gare, nous étions terrorisés : nous avions tellement peur que le train nous emmène en Pologne<sup>9</sup> ! ».



Le départ en bus des expulsés

Les mosellans n'eurent le droit d'emporter que 2 000 F et 50 kg de bagages par adulte, et 1 000 F et 30 kg de bagages par enfant. Les maisons étaient mises sous scellées en vue de l'inventaire. Tout ce qui restait sur place fut confisqué par la Gestapo puis redistribué aux migrants allemands venus s'installer en Alsace-Moselle, au mépris des accords d'armistices signés en juin 1940 par le gouvernement de Pétain. **Source :** archives départementales de Moselle



Train d'expulsés en gare du Sablon à Metz (1940)  
Source : archives communales Metz.

Les familles expulsées étaient entassées dans de vieux wagons de troisième classe. À midi pétante, ils quittèrent Metz pour rejoindre Clermont. De là, ils prirent une correspondance en direction de la gare d'Ussel, puis un dernier train les conduisit à la gare d'Aix-la-Marsalouse. Le voyage dura deux jours et deux nuits : « Pendant le trajet, je n'ai prononcé aucun mot. Nous n'avions reçu ni eau, ni nourriture durant le voyage ». Jeannine était alors âgée de 16 ans...

### Installation à Aix et retrouvailles familiales

À leur arrivée en fin d'après-midi, ils furent accueillis par le maire, Antoine Tinlot, qui les conduisit à l'hôtel-restaurant de la gare, tenu à l'époque par la famille Laboucheix<sup>10</sup>. Ils habitaient le rez-de-chaussée de la maison. Les deux autres familles qui les accompagnaient furent logées temporairement au Bourg dans l'Hôtel-restaurant de la Tantine (en face de la mairie). Jeannine précise :

« Nous ne possédions alors que nos valises remplies de vêtements ; nous n'avions pas un sou, car Paul, libéré la veille, n'avait pas eu le temps de retirer de l'argent ! Il a toutefois réussi à en récupérer un peu quand il est allé se faire démobiliser à la gendarmerie d'Eygurande pour le service militaire qu'il avait effectué. »

Une fois installée, Jeannine entreprit aussitôt de retrouver les membres de sa famille. Au bout de quatre mois de recherche, elle finit par retrouver sa sœur, son grand-père paternel – et sa mère ! – du côté de Lourdes dans les Pyrénées atlantiques<sup>11</sup>. Elle les convainquit de la rejoindre à Aix. Bernard nous raconte :

« Sa mère est restée jusqu'au soir à Metz. Des soldats allemands sont de nouveau passés à la maison et ont été surpris de la trouver

<sup>6</sup> Le gauleiter est plus ou moins l'équivalent allemand du préfet départemental.

<sup>7</sup> Environ 125 000 Mosellans de langue française ou déclarés « de sentiments français » furent transférés en zone libre de juillet à novembre 1940. L'essentiel des expulsions se fit dans le courant du mois de novembre. Mêlant cynisme et sentiment revancharde, elles font écho aux opérations d'expulsion opérées par l'administration française entre 1918 et 1920, au cours desquelles quelques 100 000 Allemands d'origine ou natifs des deux provinces, ainsi que des Alsaciens-Lorrains jugés trop germanophiles, avaient été priés de quitter la France.

<sup>8</sup> Cette opération de séduction fut ordonnée par Hitler peu après la signature de l'armistice du 22 juin 1940. Le dictateur espérait ainsi pouvoir conserver ces forces vives sur le territoire mosellan en vue de les réquisitionner dans les usines ou au sein de l'armée allemande.

<sup>9</sup> Certains expulsés furent convoqués dans les mairies pour être informés de leur transfert en France ou en Allemagne dans le « Warthegau », une région polonaise annexée en 1939 et incorporée au III<sup>e</sup> Reich. Tous choisirent évidemment la France. Mais la famille de Jeannine n'ayant pas été avertie directement par les autorités, elle craignait d'être transférée dans le gau (circonscription administrative) de Waterland contre son gré, ou pire, d'être enfermée dans un camp de concentration.

<sup>10</sup> Le gouvernement français avait réquisitionné « à l'arrière » des logements libres pour accueillir les réfugiés. Beaucoup de familles sont allées à Bort ou à Ussel.

<sup>11</sup> Elle prit contact avec sa tante qui s'était réfugiée à Lyon avant l'arrivée des Allemands. Celle-ci écrivit à sa fille qui habitait Montpellier et savait que de nombreux messins avaient été cantonnés du côté de Lourdes. C'est elle qui finit par les retrouver.

ici. Quand elle leur a dit qu'elle était là pour l'inventaire, les Allemands lui ont dit de déguerpir au plus vite ! Elle prit alors le premier train qui partait vers la zone libre. C'est comme ça qu'elle a atterri du côté de Lourdes. En fait, l'inventaire n'était qu'un prétexte de l'armée allemande pour garder les hommes en âge de combattre et les enrôler ensuite dans la Wehrmacht... ».

### La vie sous l'occupation.

C'est donc à Aix la Marsalouse que Jeannine fonde sa propre famille. En 1942, à 18 ans, elle se marie avec Édouard Coudert, surnommé « Doudou », qui vit dans la ferme familiale située à deux pas de l'hôtel. Un an plus tard, Jeannine donne naissance à son premier enfant, Bernard.

Mais une fois encore pour Jeannine, la réalité de la guerre la rattrape rapidement. Elle se souvient notamment du jour où un soldat allemand frappe de nouveau à sa porte, non sans lui rappeler des souvenirs douloureux :

*« Il venait régulièrement dans le village de la Marsalouse pour se ravitailler auprès des paysans locaux. Il frappa à notre porte et entra sans attendre dans la maison, sous l'œil inquiet de ma belle mère (Rosa Coudert) qui n'osait pas bouger. Il se dirigea d'abord vers le berceau et prit le temps de regarder Bernard – sans doute avait-il un enfant qui lui manquait... Puis, il demanda en Allemand si nous avions des œufs. Je fis mine de ne pas comprendre dans l'espoir de m'en débarrasser. L'Allemand refit alors la demande dans un français suffisamment compréhensible : « Vous, œuf pour moi !? ». Résignée, ma belle-mère lui donna des œufs, après quoi il repartit. J'étais morte de trouille ! Car à ce moment là, j'étais seule avec ma belle-mère. « Doudou » était parti rejoindre les chantiers de la jeunesse ». Elle rajoute : Je ne supportais pas les allemands et ne leur accordais aucune confiance! »*

### L'entrée de « Doudou » dans la résistance.

En effet, en 1943, quelques mois après son mariage, Édouard Coudert dut rejoindre le Groupement N°44 « Jeanne d'Arc » à Courpière dans le Puy-de-Dôme pour y effectuer son service civique<sup>12</sup>. Mais lorsqu'il apprit que l'État français souhaitait enrôler les jeunes de la compagnie pour le STO, il s'enfuit du camp avec un ami et se réfugia à la ferme familiale :

*« La situation était délicate. Les gendarmes d'Eygurande étaient à sa recherche. Il ne pouvait pas rester au village... Mais il*

*ne savait pas où aller, ni quoi faire. Alors, faute de solution, son père le ramena à Courpière. Il effectua son STO dans une usine de fabrication de poudre à canon près de Bordeaux<sup>13</sup> », nous confie Bernard.*

Cette première expérience malheureuse détermina toutefois « Doudou » à rejoindre la Résistance, qui était bien mieux organisée qu'à ses débuts. Il profita d'une permission de sortie pour désertier et rejoindre le maquis du côté de Charrusséjoux (à Saint-Étienne-aux-Clos).

La situation était alors extrêmement tendue. Les résistants étaient très actifs dans la région depuis le débarquement des Alliés en Normandie (le 06 juin 1944). Le 10 juin, Clément Boyer, l'ouvrier agricole qui travaillait chez la famille Coudert, fut tué par les allemands du 95<sup>e</sup> régiment de sécurité d'Ussel<sup>14</sup>.

Le maquis avait pour mission de ralentir le plus possible le rapatriement des troupes allemandes. Il multipliait les embuscades et les opérations de sabotage<sup>15</sup>. Jeannine raconte :



**Jeanine, Édouard (dit « Doudou ») et sa maman, Rosa Coudert, devant la maison familiale.**

<sup>12</sup> Les chantiers de la Jeunesse furent mis en place dès Juillet 1940. Tous les jeunes hommes de 20 ans étaient soumis à l'obligation de faire un stage de huit mois au sein de l'un de ces chantiers. Chaque groupement comptait entre 150 et 200 jeunes, encadrés par d'anciens militaires de l'armée française. Synthèse entre le scoutisme et une forme de service militaire, ces chantiers visaient à endoctriner la jeunesse française aux valeurs et principes portés par le Régime de Vichy (La Révolution Nationale). Le bourrage de crâne idéologique, l'exploitation économique des jeunes et le cadre militariste sévère rendirent très rapidement ses chantiers impopulaires.

<sup>13</sup> En 1943, les Allemands occupent la zone libre. Le régime de Vichy accentue sa collaboration avec l'occupant. Le commissariat à la production industrielle décide de se servir des chantiers de la Jeunesse comme vivier de recrutement pour le STO. Les taux d'absence sur les chantiers de la Jeunesse explosèrent dès lors, malgré les risques encourus. Nombre de ces chantiers devinrent ainsi des foyers de recrutement pour la Résistance armée.

<sup>14</sup> Sur le massacre d'Ussel et la mort de Clément Boyer : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article226285>

<sup>15</sup> L'ex RN 89 constituait un axe stratégique majeur pour l'armée allemande. Ainsi, plusieurs embuscades et opérations de sabotage furent menées par la Résistance sur les communes qu'elle traversait, dont Aix. Le secteur des gorges du Chavanon mais aussi des gorges de la Barricade (qui délimite la frontière Aix/Merlines) ont été le théâtre de nombreuses opérations. Les allemands répliquèrent en intensifiant à leur tour les opérations de répression et de ratisage dans les communes alentour. Les populations civiles furent souvent confrontées aux actions militaires, aux rafles, aux attentats et aux représailles. Le village d'Oradour-sur-Glane est notamment détruit par la division nazie Das Reich le 10 juin 1944.

« Nous étions en train d'emmener les vaches au pacage avec ma mère quand nous avons entendu une énorme explosion. On entendait des gens courir. On ne savait pas trop ce qui se passait. Au lieu de s'enfuir, ma belle-mère (Rosa Coudert) voulait savoir qui était là. Elle vit alors les maquisards qui lui crièrent : « Dépêchez-vous de rentrer chez vous ! Les Allemands arrivent ! » Les résistants venaient de faire sauter le pont de Chalons ».

C'est dans ce contexte que Jeanine se souvient du passage de la colonne Jesser<sup>16</sup> à Aix en juillet 1944.

« Le pont étant détruit, les soldats allemands durent passer par le Budeix pour rattraper la Nationale 89. Lorsque la colonne est arrivée à hauteur du village, les soldats se mirent à tirer à vue vers les maisons de la Marsalouse. Il s'en est fallu de peu pour que le père Coudert reçoive une balle perdue. Quant-à-moi je suis partie me cacher dans le poulailler. J'entendais les balles siffler autour de moi<sup>17</sup> ».

Heureusement pour eux, personne ne fut blessé ou tué ce jour-là. En revanche, Jeannine n'avait aucune nouvelle de son « Doudou ». Avec ses camarades résistants, il poursuivait sa mission et continuait d'harceler la brigade Jesser pour maintenir la pression sur les Allemands. Jeannine affirme ne pas savoir grand chose sur le passé maquisard de son mari, qui en parlait rarement...

#### Après la guerre : espoir déçu et nouveau départ.

Une fois la guerre achevée, Jeannine souhaitait ardemment retourner vivre à Lorry-les-Metz avec sa famille et son mari. Mais lors de leur premier voyage en Moselle, ils ne purent que constater l'immensité des dégâts<sup>18</sup>. Ils prirent alors la décision de rester vivre en Haute-Corrèze.

À l'arrivée de leur deuxième enfant (Yolande), ils quittèrent la ferme et louèrent l'étage au dessus du café-restaurant de la gare pour avoir plus d'autonomie et d'intimité vis à vis de leurs parents respectifs. Et, ironie du sort, la famille fut de nouveau amenée à côtoyer un allemand !

« Ils s'agissait de prisonniers allemands que la France avait réquisitionné pour aller travailler dans les fermes françaises<sup>19</sup>, explique Bernard. L'un d'eux travaillait chez les Laboucheix et s'appelait - comme moi - Bernhardt (Bernard en français), ce qui portait parfois à confusion lorsqu'on nous appelait ! »

Édouard se remit à travailler avec son père à la ferme et faisait des chantiers itinérants en tant que charretier. Le bois était à

l'époque coupé et débité sur place, puis transporté par charrette chez le client. Jeannine les accompagnait pour assurer le ravitaillement et faire la cuisine. Bernard témoigne :

« Les conditions étaient difficiles : il ne fallait pas craindre de se déplacer loin pour trouver de menus travaux. Ma mère m'amenaient sur les chantiers dès l'âge de deux ans. La journée, elle prenait le vélo pour aller faire les courses dans les marchés du coin. On dormait sur place le plus souvent, dans des « fournaux » pour être au chaud ».

Édouard finit par trouver un poste de cheminot à la gare d'Ussel en 1948, à 25 ans. Pendant quatre ans, il faisait les allers-retours à vélo tandis que Jeannine s'occupait des enfants. Elle assurait parfois le remplacement des cheminots d'Aix partis en congé, en étant de garde sur l'une des trois barrières de chemin de fer qui traversaient alors la commune.

En 1952, la famille s'installa définitivement à Ussel, dans un café restaurant situé juste à côté des barrières de chemins de fer (dans l'actuelle impasse Jean-Jaurès). Jeannine reprit l'affaire, où elle proposait des repas ouvriers et assurait le service du bar jusqu'à ses 65 ans. Après quoi elle prit une retraite bien méritée...

La famille n'oublia pas Aix pour autant et revint très régulièrement à la Marsalouse. Les enfants furent tous baptisés à l'Église d'Aix et ils s'investirent longtemps dans les associations aixoises. Sa fille Yolande a notamment été plusieurs années présidente de l'AS Aixoise (le club de foot). Ils ont aussi été des membres actifs au sein des comités des fêtes de la commune ...

« Même si nous habitons Ussel, Aix est toujours restée notre commune de cœur », conclut Yolande, la fille de Jeannine .

C'est sur ces mots que notre récit se termine...

#### INTÉRESSÉ(E) PAR LES SUJETS ABORDÉS ? Voici quelques sources :

##### Sur le contexte historique général

- Nicolas Beaupré, Joël Cornette (dir.), *Les grandes guerres*, Belin, 2012.

##### Sur l'expulsion des Mosellans en 1940

- Archives départementales de Moselle : [www.archives57.com](http://www.archives57.com)

##### Sur la Résistance en Haute-Corrèze

- Louis Le Moigne, Marcel Barbanceys, *Sédentaires, réfractaires et maquisards : L'armée secrète en Haute-Corrèze, 1942-1944, 1979*

<sup>16</sup> La brigade Jesser fut constituée en 1944 pour rechercher et détruire les maquis et unités de FFI qui sévissaient en Auvergne et dans le Limousin. Elle était constituée de 2500 hommes et de 500 véhicules légers partiellement blindés et équipés d'automitralleuses. Basée initialement à Royat dans le Puy-de-Dôme, elle établit en juillet-août son quartier général à Ussel durant l'opération de « pacification » en Limousin.

<sup>17</sup> Jeannine ne se souvient plus de la date précise de l'événement. On sait toutefois que le 30 juillet 1944, un convoi de douze camions de la brigade Jesser part se ravitailler en essence à Bourg-Lastic. Près du Budeix, le premier camion saute sur une mine placée par les FTP (Francs-Tireurs et Partisans, la branche communiste de la Résistance). Le camion est remorqué et réparé dans la journée à Merlines. Il est probable qu'il s'agissait de tirs de couverture et de représailles, les allemands craignant probablement d'autres attaques surprises. (SOURCE : Louis Le Moigne, Marcel Barbanceys, *Sédentaires, réfractaires et maquisards : L'armée secrète en Haute-Corrèze, 1942-1944, 1979*)

<sup>18</sup> La ville de Metz et les campagnes environnantes subirent de lourds dégâts lors de l'offensive américaine menée dans les mois d'août à décembre 1944 (« campagne de Lorraine »). Le village de Lorry-les-metz fut le théâtre d'après combats. Il fut ravagé par les obus et les flammes.

<sup>19</sup> Environ 750000 prisonniers allemands ont été détenus sur le territoire français entre 1945 et 1955. La majorité d'entre eux fut astreints à des travaux forcés dans les exploitations agricoles ou dans l'extraction minière pour soutenir la reconstruction et pallier en partie le manque de bras dans les campagnes. L'initiative fut principalement organisée par le ministère du Travail qui résumait l'objet du dispositif sous le slogan : « Ils ont détruit... Qu'ils réparent ! Faites travailler les prisonniers ennemis ! ».

Pour les amoureux du patrimoine bâti, naturel et paysager, ou encore de la marche à pied et des traditions locales ; voici quelques pistes pour cultiver votre curiosité. À consommer sans modération...

### LA PHOTO MYSTÈRE.....



La commune regorge d'endroits remarquables... Mais quel est cet arbre au pied duquel coule cette source ?

Vous avez deviné ? Il s'agit d'un houx qui a dû voir passer bien des générations d'aixoises !

Mais où cette photo a-t-elle été prise ? Vous ne savez pas ? Un indice, il se trouve dans l'un de nos trente deux hameaux habités ! Alors à vos crampons, soyez curieux et ... bonne ballade !

### QUÉSACO ? .....

Voici quatre étranges outils utilisés pour une activité bien précise. Mais laquelle ? À quoi pouvaient-ils bien servir ? Vous le saurez ... au prochain numéro ! D'ici là, enquêtez, discutez... des Aixois ont sans doute déjà la réponse.



## **IMPORTANT : Signalement de chiens dangereux.....**



Les chiens de catégorie 1, comme ce « Cane-corso non-lof », présentent des caractéristiques morphologiques similaires.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en deux catégories : chien de garde et de défense et chien d'attaque. **La détention d'un chien appartenant à ces 2 catégories est soumise à plusieurs conditions** : formation et attestation d'aptitude du propriétaire, permis de détention, souscription d'une assurance responsabilité civile, identification, évaluation comportementale du chien, etc. En cas de non respect de ses critères, le propriétaire du chien peut encourir jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amendes en fonction des faits qui lui sont reprochés. Si vous êtes concernés ou intéressés par ce sujet, **vous trouverez toutes les informations utiles** sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en tapant le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

## **RAPPEL : « INFO-FLASH », une application mobile pour vous informer en temps réel.....**

La mairie s'est dotée depuis avril 2020 d'une application à installer sur votre téléphone et/ou tablette, afin de pouvoir **vous informer en temps réel** d'un événement qui se déroule ou qui va se dérouler. Dès qu'un fait nouveau est signalé, une notification, un sms ou un mail, est immédiatement envoyé sur vos appareils. Cela vous permet d'être au plus près de l'actualité **sans effort** et sans avoir de démarche particulière à réaliser.



Cette application se nomme Info Flash, elle se télécharge sur iPhone et iPad par l'intermédiaire de App Store et sur Android par Google Play (Play Store sur téléphone et tablette Samsung). **Un tutoriel est disponible sur le site internet de la mairie.** Pour retrouver l'article, il vous suffit de taper info-flash dans la barre de recherche puis de sélectionner l'article en question.

**Et bien sûr, retrouvez toutes les infos communales sur notre site internet [aix19.fr](http://aix19.fr) !**

## **Un nouveau point propre sur Châlons.....**

À la demande des habitants du hameau de Châlons, un nouveau point de collecte de déchets ménagers a été mis en place début novembre 2021.

**IMPORTANT** : Sur décision de Haute Corrèze Communauté, le ramassage des ordures ménagères par les éboueurs s'effectue désormais tous les quinze jours durant la saison hivernale.



Les conteneurs se situent à proximité du City stade.  
Bulletin Municipal n°36

## INFORMATION : dépôts d'encombrants dans le bourg.....

La commune observe depuis plusieurs mois le dépôt d'encombrants divers (frigo, ordinateur, chaises, gros cartons d'emballage...) **sur le parking de la salle des fêtes**. Pour rappel, ceux-ci doivent obligatoirement être amenés en déchèterie. Nous rappelons que seules les « ordures ménagères recyclables » mentionnées sur les conteneurs sont acceptées. Le reste des déchets doit être transporté à la déchèterie la plus proche et est gratuit pour les particuliers :

- **soit à Merlines** (à moins de dix minutes du bourg)
- **soit à Ussel**, rue des Loches (à 10 minutes du bourg)

Pensez toutefois à **consulter le site d'HCC** (Haute Corrèze communauté, rubrique « gestion des déchets », partie « déchèteries ») pour connaître les produits autorisés et refusés. Par exemple, seule la déchèterie de la Courtine (bois de la Rame, à une vingtaine de minutes du bourg) accepte les pneumatiques.



Les déchets autorisés dans les points de collecte de la commune.

**À savoir :** Nous constatons également des **dépôts sauvages en pleine nature** le long des sentiers forestiers. Tout dépôt sauvage est bien-sûr strictement interdit et les citoyens contrevenants s'exposent à des amendes allant de 750 à 1500 €. Une situation d'autant plus incompréhensible que le dépôt de déchet est gratuit pour les particuliers. Nous en appelons donc à la vigilance et à la responsabilité de tous pour préserver notre cadre de vie.

## Le bourg d'Aix limité à 30 km/h.....



Un arrêté municipal a été pris pour limiter la vitesse à 30 km/h sur la section du bourg. La mesure entrera en vigueur **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022**. La pause des panneaux sera effectuée sous peu.

Les panneaux de signalisation seront installés à toutes les entrées du bourg.

## Informations pratiques.....

### Tarifs Salle polyvalente :

- Habitants de la commune :  
Salle et cuisine : 150 €
- Personnes extérieures à la commune : 350 €  
Salle : 350 € - Cuisine : 50 €
- Associations communales : **GRATUIT**
- Électricité facturée : 0,15 € par Kwh
- Caution : 700 €
- Attestation d'assurance **OBLIGATOIRE**

### Tarifs eau (fixés par la COM-COM) :

- Frais d'accès au réseau : 76 €
- Taxe de prélèvement : 0,07 €
- Redevance pollution domestique : 0,33 € le m<sup>3</sup>
- Prix au m<sup>3</sup> : 1,93 €

**IMPORTANT :** Si la salle des fêtes n'a pu être nettoyée au moment de la restitution des clés, la mairie fera le nécessaire mais retirera 100 euros sur la caution afin de payer les frais occasionnés (appel d'une entreprise de nettoyage ou intervention d'un agent).

## Numéros utiles.....

### Contacts sur la commune :

- François RATELADE (maire) :  
TÉL : 06.12.48.72.46  
E-MAIL : [mairie.aix@orange.fr](mailto:mairie.aix@orange.fr)
- Mairie d'Aix : 05.55.72.17.06  
*Ouverture au public :*  
MARDI 14h-18h / JEUDI 9h-12h ; 14h-18h30
- École : 05.55.72.91.14
- Bistrot l'Aixoise : 05.55.46.25.88

### Services santé/soin de la personne

- Médecins du Pays d'Eygurande  
*Eygurande : Docteur BÉGON 06.12.48.72.46*  
*Merlines : Docteur LEMAIRE 05.55.94.61.70*
- Hôpital d'Ussel : 05.55.96.40.00
- Cabinet d'infirmières à domicile  
Mmes ANTROP et CHANUT : 05.55.46.10.63  
Mme MILLET : 06.78.50.58.69  
Mme ROUCHE : 05.55.94.41.61
- Pharmacies du Pays d'Eygurande :  
Merlines : 05.55.46.10.63  
Eygurande : 05.55.94.34.66
- Instance de l'autonomie  
TÉL : 05.55.94.30.05

### Numéros d'urgence:

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Samu Social : 115
- Police : 17
- Gendarmerie d'Eygurande  
TÉL : 05.55.94.30.05  
*Ouvert au public le jeudi et le samedi matin*
- N° d'urgence européen : 112
- Enfants maltraités : 119
- Violences conjugales : 3919
- Centre antipoison : 05.61.77.74.47
- Enedis dépannage (ERDF) :  
TÉL : 0810 333 019
- Syndicat de la Diège (problème eau) :  
TÉL : 05.55.46.00.90

### Administration / Services publics

- COM-COM HCC : 05.55.95.35.38
- Déchèteries :  
Eygurande : 06.44.24.18.23  
Ussel Loches : 05.55.72.44.78  
Ussel Camp de César : 06.83.82.34.47
- Sous-Préfecture Ussel : 05.55.72.12.64

FIN

I.P.N.S (imprimé par nos soins)

AIX

Nature et  
Ruralité